



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

17591-F

Distr. LIMITEE

IPCT.87(SPEC.)
21 juillet 1989

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Réunion d'experts sur la réhabilitation
et la restructuration industrielles
et plus particulièrement sur le sous-secteur
alimentaire en Afrique

Vienne (Autriche), 23-25 octobre 1989

REHABILITATION ET RESTRUCTURATION INDUSTRIELLES EN AFRIQUE :
LE CAS DU SOUS-SECTEUR ALIMENTAIRE*

Document établi par
le Secrétariat de l'ONUDI

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. HISTORIQUE	1	1
Origine et but de cette étude	1	1
II. DEFINITION ET CONCEPTS	2 - 17	1
Définitions de la réhabilitation et de la restructuration	2 - 3	1
Objectifs de la réhabilitation et de la restructuration	4 - 8	1
Les causes de la réhabilitation et de la restructuration	9 - 11	2
Niveaux où se situent la réhabilitation et la restructuration	12	3
Mesures applicables à la réhabilitation et à la restructuration	13 - 16	3
Dimensions régionales	17	4
III. BILAN ECONOMIQUE ET CHOIX D'UN SOUS-SECTEUR POUR LA REHABILITATION ET LA RESTRUCTURATION	18 - 33	4
Bref aperçu de l'économie africaine	18 - 21	4
Tendances générales de l'industrie	22 - 25	5
La performance de l'industrie en 1986/87	26 - 29	6
Structure de l'industrie	30 - 31	6
Alimentation et boissons	32	7
Les produits manufacturés dans le commerce des marchandises	33	8
IV. IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE	34 - 51	8
Le rôle de l'industrie alimentaire	34 - 44	8
Consultations précédentes et futures sur le sous-secteur alimentaire	45 - 51	11
V. ELEMENTS DE LA REHABILITATION ET DE LA RESTRUCTURATION : L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE	52 - 94	13
Contraintes pesant sur l'industrie alimentaire	53	13
Carences constatées au niveau micro-économique, c'est-à-dire à l'échelon de l'entreprise	54 - 76	13
a) Gestion et organisation	56 - 59	13
b) Machines et équipement	60 - 62	14
c) Approvisionnement en matières premières	63 - 64	14
d) Infrastructure	65 - 68	15
e) Marchés et institutions d'appui	69 - 73	15
f) Investissements dans la recherche-développement	74 - 76	16
Obstacles macro-économiques au développement des industries alimentaires	77 - 94	16
a) Obstacles intérieurs	79 - 83	17
b) Environnement global	84 - 94	17
i) Apports financiers	88 - 89	18
ii) Les incidences de la dette sur l'industrie manufacturière et sa réhabilitation	90 - 94	18

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
VI. PRINCIPALES QUESTIONS QUI SE POSENT EN MATIERE DE REHABILITATION ET DE RESTRUCTURATION INDUSTRIELLES A PROPOS DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE	95 - 109	19
Examen et réforme des stratégies et des politiques industrielles	96 - 103	19
Financement de la réhabilitation et de la restructuration industrielles	104 - 106	21
Coopération internationale	107 - 109	21
a) Coopération et intégration industrielles à l'échelon régional	107 - 108	21
b) Coopération technique et financière	109	21

Tableaux

Tableau 1.	Afrique : part de l'industrie et du secteur manufacturier dans le PIB, par sous-région, pour les années 1982 et 1986	7
Tableau 2.	Structure de l'industrie manufacturière de certains pays africains en 1985	9
Tableau 3.	Afrique : pourcentage des produits manufacturés dans le commerce de marchandises, 1985	23
Tableau 4.	Emploi et productivité dans le secteur manufacturier de 12 pays africains, 1975-1985	24
Tableau 5.	Afrique : indicateurs macro-économiques pour quelques pays, 1986	25
Tableau 6.	Afrique : indicateurs de la part des produits alimentaires dans l'industrie manufacturière, 1986	26
Tableau 7.	Afrique : dette extérieure, pour quelques pays, 1986	27
Tableau 8.	Afrique : indicateurs de base et structure de la production	28
Tableau 9.	Afrique : structure de la production manufacturière	30
Tableau 10.	Afrique : total de la dette publique et privée extérieure et ratios du service de la dette	32
Tableau 11.	Afrique : agriculture et alimentation	33
Tableau 12.	Afrique : structure des importations de marchandises	34
Tableau 13.	Afrique : structure des exportations de marchandises	35
Tableau 14.	Afrique : total de la dette extérieure	36
Tableau 15.	Ratios du service de la dette publique extérieure	37

Annexe

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE	38
------------------------------	----

I. HISTORIQUE

Origine et but de cette étude

1. A sa quatrième session, le Conseil du développement industriel a décidé de prévoir une consultation régionale sur la réhabilitation et la restructuration d'un secteur industriel spécifique en Afrique dans le programme de Consultations de l'ONUDI pour l'exercice biennal 1990-1991. La présente étude constitue la première étape des préparatifs en vue de l'organisation de cette consultation. Son objectif est double : premièrement, elle doit permettre de choisir le sous-secteur le plus approprié, étant donné la situation et les priorités de l'industrie en Afrique; deuxièmement, elle doit définir un cadre théorique pour l'élaboration des questions qui seront examinées par la consultation.

II. DEFINITION ET CONCEPTS

Définitions de la réhabilitation et de la restructuration

2. La réhabilitation et la restructuration sont deux concepts économiques distincts, mais étroitement liés, portant sur des activités industrielles se déroulant aux niveaux micro- et macro-économique. La réhabilitation, dans ce contexte, désigne le processus de rénovation, réactivation, revitalisation ou transformation d'une entreprise ou de plusieurs entreprises inefficaces en train de périr et également la possibilité d'en faire des entreprises saines et viables. Cette transformation peut avoir des incidences matérielles mais aussi techniques, financières et administratives au niveau micro-économique. Une fois correctement réhabilitées, les opérations industrielles de l'entreprise ou de ces entreprises en question seront plus dynamiques, efficaces, productives et rentables.

3. D'autre part, la restructuration désigne l'évolution structurelle de l'industrie en réponse à une demande interne ou externe, généralement sous forme de fusion, liquidation, revalorisation, expansion, contraction, etc., - parallèlement à l'amélioration de l'organisation et de la gestion. Les instruments de cette restructuration sont des stratégies, des politiques, des programmes et des mesures touchant les entreprises, les sous-secteurs et secteurs de l'industrie et l'environnement industriel aux niveaux micro- et macro-économique.

Objectifs de la réhabilitation et de la restructuration

4. L'objectif immédiat de la réhabilitation est de stopper et de renverser la tendance à la stagnation et au déclin d'une industrie et de réorienter l'activité d'une entreprise pour qu'elle fonctionne à un niveau optimal. Il s'agit avant tout de rendre une installation viable, efficace, compétitive, productive et rentable pour qu'elle puisse dorénavant fonctionner de façon autonome et indépendante.

5. La réhabilitation est une activité micro-économique destinée à supprimer certaines carences particulières et c'est essentiellement un problème de ressources. La réhabilitation, en tant que processus de modernisation d'une installation, comprend toute une série d'éléments : techniques, technologie, organisation, gestion, ressources humaines et aussi économie, finances, commercialisation, études et méthodes, à savoir tout ce qui permet à une entreprise de fonctionner en utilisant sa capacité installée de façon optimale.

6. La réhabilitation industrielle, au sens large, devrait permettre une utilisation optimale des capacités et de ressources existantes et donc favoriser la croissance de l'industrie en général. Elle sert à constamment réactiver et réorienter la croissance aux fins de développement industriel. C'est un processus dynamique qui consiste à injecter de nouvelles ressources et à supprimer des carences pour que les installations industrielles restent pleinement opérationnelles et indépendantes dans un environnement industriel en évolution; la réhabilitation contribue donc à la croissance et au développement de l'industrie et de l'économie dans son ensemble.

7. L'objectif de la restructuration, en tant qu'activité micro- et macro-économique englobant la réhabilitation, est de créer un environnement industriel actif et stimulant, à un niveau plus large et plus élevé grâce à l'élaboration de stratégies, de politiques, etc., et à la création d'institutions qui ont un impact direct sur la structure, le comportement et la performance du secteur industriel, en relation étroite avec d'autres secteurs de l'économie. Ces mesures doivent notamment supprimer les principaux obstacles liés aux politiques macro-économiques et commerciales.

8. Puisque la performance économique d'un pays est déterminée soit par une impulsion interne soit par des stimulants extérieurs, il faut que l'économie réponde à l'offre et à la demande par une augmentation de la productivité et de la production et par une réduction des coûts. Pour cela, il faut augmenter la productivité et s'adapter aux nouvelles exigences du marché. Dans ce cas, l'évolution structurelle est étroitement liée à la croissance, et la croissance ne peut se poursuivre s'il n'y a pas réhabilitation et/ou évolution structurelle. En d'autres termes, les objectifs véritables d'un programme de réhabilitation et de restructuration sont de renverser la tendance au déclin de l'industrie et de redonner à l'entreprise et à l'industrie efficacité et compétitivité, d'augmenter sa productivité et sa rentabilité, et ce faisant, de contribuer à la croissance et au développement autonomes de l'économie.

Les causes de la réhabilitation et de la restructuration

9. La structure de l'industrie africaine est caractérisée par des capacités sous-utilisées ou improductives. Les causes immédiates de la réhabilitation sont donc de nature micro-économique, surtout au niveau des entreprises qui manquent de ressources et de moyens de production - biens d'équipement, matières premières, pièces détachées, compétences techniques, administratives et de gestion et dont l'accès aux marchés et aux institutions de soutien est insuffisant. La performance de nombreuses entreprises industrielles est également compromise par l'insuffisance de l'infrastructure - alimentation en énergie, en eau et des transports, qui entraîne pour de nombreuses entreprises, des interruptions fréquentes de la production et des coûts unitaires élevés. L'environnement industriel et économique aux échelons national, régional et international a également des incidences directes sur l'efficacité et la compétitivité d'une entreprise.

10. Cette situation s'explique essentiellement par des facteurs sous-jacents d'ordre macro-économique liés aux stratégies et politiques industrielles et aux mesures et institutions correspondantes. Elle est due à l'insuffisance des stratégies, des politiques et des techniques ainsi qu'à la pénurie d'institutions d'appui à l'industrie - recherche-développement, banques, éducation et formation, et infrastructure physique notamment transports, communications, services publics de distribution (électricité, eau, pétrole, etc.)

11. En outre, l'augmentation du fardeau de la dette qui s'est élevée à plus de 200 milliards de dollars en 1988 et les obligations liées au service de la dette - 29 milliards de dollars en 1988 ^{1/}, ont révélé la fragilité de l'industrie de nombreux pays africains. Une "désindustrialisation" risque fort de s'accroître dans ces pays si des efforts concertés ne sont pas entrepris dès maintenant pour supprimer les carences et les obstacles qui ont provoqué l'apparition de cette tendance.

Niveaux où se situent la réhabilitation et la restructuration

12. La réhabilitation est un processus qui se situe au niveau de l'entreprise et touche à de nombreux aspects de la vie de celle-ci - administration, gestion, techniques, technologie, finances et ressources humaines - alors que la restructuration, qui englobe la réhabilitation, se situe aux niveaux de l'entreprise, du sous-secteur et de l'industrie en général.

Mesures applicables à la réhabilitation et à la restructuration

13. La réhabilitation et la restructuration sont des éléments d'une approche intégrée et multidisciplinaire destinée à apporter un appui aux niveaux suivants :

a) Au niveau général macro-industriel, en vue de supprimer les obstacles principaux au développement viable de l'industrie;

b) Au niveau subsectoriel qui englobe un certain nombre d'entreprises engagées dans des lignes de production analogues et interdépendantes;

c) Au niveau d'entreprises particulières, pour supprimer les carences identifiées.

14. Dans la réalité, la réhabilitation et la restructuration de l'industrie en Afrique comportent, entre autres, trois phases. La phase initiale consiste à répertorier les entreprises pouvant être réhabilitées et pour lesquelles un faible montant de devises et autres ressources convertibles sera utilisé très efficacement pour revaloriser la production et la performance de l'entreprise. La seconde étape consiste à combiner la réhabilitation de l'entreprise avec le programme de restructuration de l'ensemble du secteur industriel, dans le but de parvenir à l'intégration de l'économie nationale, grâce à la fourniture d'industries et de services d'appui en vue de dynamiser la croissance industrielle. Ce programme exige d'investir dans de nouvelles industries, dans des services d'infrastructure et dans la production de produits de base. La troisième étape consiste à adapter les politiques générales et à créer un cadre institutionnel et administratif capable de soutenir les initiatives nationales et internationales prises pour réactiver les industries et accélérer le développement.

15. Avant d'entreprendre sérieusement la réhabilitation d'une entreprise ou de plusieurs entreprises africaines, il est indispensable d'étudier à fond les raisons précises, la nature et l'étendue des problèmes et des contraintes en présence dans la perspective des difficultés croissantes auxquelles sont confrontés un sous-secteur particulier et l'économie en général. C'est pourquoi, traiter la réhabilitation de l'industrie comme un problème micro-économique serait une erreur.

^{1/} "African alternative to structural adjustment programmes (AA-SAP): A framework for transformation and recovery", Commission économique pour l'Afrique (CEA), avril 1989, E/ECA/CM.15/6/Rev.2.

16. Au contraire, il faut sérieusement étudier et évaluer la nature et l'ampleur des contraintes latentes dans le secteur industriel et dans l'ensemble de l'économie. Ceci présente deux avantages : d'abord on peut évaluer la viabilité générale de plusieurs méthodes de réhabilitation. En second lieu, on peut identifier la nature précise des mesures, des études d'investissement, des études de marché, des aspects politiques institutionnels et des questions techniques qu'il faut examiner de façon assez détaillée dans la perspective des activités ultérieures spécifiques de coréhabilitation, d'abord au niveau du sous-secteur et ensuite au niveau de l'entreprise. En d'autres termes, c'est seulement après avoir étudié de façon générale les problèmes existants et leurs causes et jugé à l'avance si une réhabilitation se justifie qu'il est possible de concevoir et de lancer des projets d'activités précises dans un secteur industriel particulier et dans divers pays africains.

Dimensions régionales

17. En outre, à ce stade, la coopération régionale et sous-régionale est absolument vitale pour l'Afrique. Dans bien des cas, la réhabilitation et la restructuration des industries exigent l'expansion de marchés nationaux étroits et compartimentés, l'association de plusieurs pays voisins pour l'approvisionnement en matières premières et d'autres formes de coopération industrielle. Des programmes de réhabilitation et de restructuration bien conçus doivent être très sérieusement étudiés et évalués en tenant compte éventuellement des possibilités de coopération industrielle sous-régionale et régionale, selon le cas.

III. BILAN ECONOMIQUE ET CHOIX D'UN SOUS-SECTEUR POUR LA REHABILITATION ET LA RESTRUCTURATION

Bref aperçu de l'économie africaine

18. Malgré leurs efforts de développement, la performance des pays africains dans les années 80 est restée décevante, en particulier dans le secteur industriel. Dans la plupart des pays, le revenu par habitant est resté stationnaire ou a diminué. En 1986, le revenu par habitant dans des pays comme l'Ethiopie, le Zaïre, le Mozambique, le Malawi, la République-Unie de Tanzanie, Madagascar et l'Ouganda s'élevait à moins de 300 dollars par an, ce qui représente environ 2 % de la moyenne du produit intérieur brut (PIB) par habitant dans les pays développés à économie de marché. Le revenu par habitant de l'ensemble de la région est inférieur à celui de 1970; le rapport de l'ONUDI "Industrie et développement dans le monde" (ID/360) pour 1988/89 donne une liste de 33 pays où le revenu par habitant est inférieur à 400 dollars et les deux tiers d'entre eux se trouvent en Afrique 2/.

19. La performance économique globale des pays africains a été déterminée dans une large mesure par les résultats du secteur agricole qui représente environ les deux cinquièmes du PIB dans ces pays 3/. La production agricole par habitant a diminué durant chacune des quatre premières années de la décennie

2/ "Regenerating African manufacturing industry: Approach and programme", ONUDI, décembre 1988.

3/ "Les pays les moins avancés", rapport 1987, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 1988, TD/B/1153.

en cours. Les conséquences de la sécheresse, des troubles, de la destabilisation et des guerres civiles ont été particulièrement catastrophiques pour l'ensemble de la région.

20. L'environnement extérieur généralement défavorable des années 80, notamment l'état des marchés des produits primaires, est lui aussi une cause majeure de la croissance médiocre et de la diminution de la performance de l'industrie des pays africains. Un grand nombre de pays africains qui sont lourdement tributaires des exportations de produits agricoles ou de minéraux se sont moins bien comportés au cours des années 80 que ceux dont les exportations ne reposent pas essentiellement sur les produits primaires 4/.

21. Le secteur agricole, qui est une source majeure de revenus pour plusieurs pays africains, n'a pas pu approvisionner en produits alimentaires essentiels une population dont la croissance est rapide puisqu'elle atteint un taux de 3,1 % par an (1985-1990) 5/. En 1986 par exemple, la région africaine 6/ a importé environ 25 millions de tonnes de céréales, ce qui a fortement réduit des ressources en devises déjà rares. De nombreux pays africains dépendent maintenant de l'aide alimentaire. En 1985-1986, près de 6 millions de tonnes de céréales sont entrées en Afrique au titre de l'aide alimentaire. Toutefois, pour de nombreux pays africains, l'agriculture reste l'élément essentiel de leurs économies et la principale source d'emplois, de devises et de recettes d'exportations et aussi le principal fournisseur de matières premières pour l'industrie et de produits alimentaires pour la population industrielle et rurale. On ne soulignera jamais assez que le secteur agricole est d'une importance primordiale en tant que soutien de l'industrialisation en Afrique.

Tendances générales de l'industrie 7/

22. Jusqu'au début des années 80, les taux de croissance industrielle de l'industrie manufacturière africaine en général différaient peu de ceux des autres régions en développement. Depuis lors, la performance industrielle de l'Afrique dans son ensemble s'est fortement détériorée par rapport aux autres régions. Pour ce qui est de l'utilisation des capacités, seuls quelques pays ont atteint un taux de 70 % pour les entreprises enregistrées. Les taux d'utilisation de la capacité installée étaient bien inférieurs à 50 % pour la plupart des pays. Au milieu des années 80, par exemple, l'utilisation de la capacité enregistrée pour quelques grandes industries était de 32 % au Soudan (secteur privé), 36 % au Libéria, 25 % en République-Unie de Tanzanie et de 30 à 50 % en Zambie.

23. Depuis 1985, on a assisté à une reprise. La croissance de l'Afrique au sud du Sahara mesurée en termes de valeur ajoutée manufacturière (VAM) a fait un bond soudain, puisqu'elle est passée de 0,8 % en 1984 à 4,1 % en 1985 et il est prévu qu'elle atteigne 4,5 % en 1988.

4/ Ibid.

5/ "Etude sur l'économie mondiale 1988 : tendances et politiques économiques actuelles dans le monde", Nations Unies, New York, 1988, E/1988/50, ST/ESA/205.

6/ Rapport sur le développement dans le monde, 1988, Banque mondiale.

7/ "Regenerating African manufacturing industry: Country briefs", ONUDI, 1988, PPD.97.

24. En dépit de cette flambée soudaine de la croissance de la VAM, il n'est pas certain que la tendance à la hausse se poursuive. En effet, les marchés nationaux ont atteint un niveau de saturation ou se sont contractés et les marchés internationaux des produits primaires sont restés stationnaires pendant la plus grande partie des années 80. Il est bien évident que les recettes des exportations sont essentielles à la croissance et au développement industriel puisqu'elles permettent d'importer des biens intermédiaires et d'autres facteurs de production indispensables.

25. L'évolution structurelle de l'industrie africaine est restée lente. Dans l'ensemble, on a assisté à une désaffection à l'égard du sous-secteur dominant - celui des produits alimentaires - mais le développement des industries qui ont progressé rapidement dans d'autres pays en développement, par exemple l'électronique, le vêtement et le matériel de transport, est resté généralement modeste.

La performance de l'industrie en 1986/87

26. Le secteur manufacturier a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 3,1 % (aux prix de 1980) entre 1980 et 1986. Les estimations préliminaires pour 1987 indiquaient un taux de 3,7 %, ce qui représente une amélioration par rapport à 1986 où ce taux atteignait seulement 2,4 %.

27. Les principales raisons expliquant la médiocrité de la performance de l'industrie manufacturière en 1986/1987 ont été dues à des facteurs structurels comme, par exemple, la carence ou l'insuffisance du sous-secteur des biens d'équipement, l'absence de liens à l'intérieur du secteur manufacturier et entre l'industrie d'une part et l'agriculture et les autres secteurs économiques d'autre part. A ces raisons, il faut ajouter la capacité limitée des marchés nationaux et la faiblesse des revenus. Les pays africains ont été bien trop dépendants de l'importation de techniques, de savoir-faire, de compétences industrielles et de matières premières, si bien que l'industrialisation n'a pas connu le type de développement qui aurait pu donner des résultats positifs.

28. En Afrique au sud du Sahara, les calamités naturelles et non naturelles (sécheresse et désertification, prédateurs, etc.) ont également contribué aux difficultés de l'industrie. La baisse des prix du pétrole a gêné les pays exportateurs dont certains dépendent du pétrole pour 95 % de leurs recettes publiques et de leurs ressources en devises. La diminution des recettes des exportations a touché tous les secteurs économiques et en particulier l'industrie manufacturière de tous les pays en cause. Dans le cas du Nigéria, qui représente une part considérable de la VAM de la région, les entreprises manufacturières n'ont utilisé que 20 à 25 % de leur capacité installée.

29. Enfin, l'insuffisance de la gestion et de l'organisation a aussi joué un rôle important. L'importation de techniques inadaptées aux conditions socio-économiques de l'Afrique, en particulier de machines inutiles, et les pannes fréquentes du matériel continuent à freiner la croissance industrielle.

Structure de l'industrie

30. La part de l'industrie et du secteur manufacturier dans le PIB des quatre sous-régions (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique orientale et australe) est restée relativement constante et stable, comme le montre le tableau 1 ci-après. Ceci prouve que la structure du développement industriel s'est maintenue en dépit de la réorientation des politiques, des mesures d'ajustement structurel et des programmes de réhabilitation appliqués récemment.

Tableau 1

Afrique : Part de l'industrie et du secteur manufacturier dans le PIB,
par sous-région, pour les années 1982 et 1986
(en pourcentage)*

	<u>Afrique du Nord</u>	<u>Afrique occidentale</u>	<u>Afrique centrale</u>	<u>Afrique orientale et australe</u>	<u>Afrique en développement</u>
<u>Industrie</u>					
1982	49,0	32,7	34,7	25,1	38,6
1986	49,3	30,8	36,1	25,5	38,8
<u>Secteur manufacturier</u>					
1982	10,1	7,7	8,0	13,4	9,4
1986	11,1	6,1	9,0	13,1	9,5

* Au coût des facteurs de 1980.

Source : Secrétariat de la CEA, 1988.

31. En Afrique, le secteur manufacturier est essentiellement constitué par des industries de biens de consommation, notamment produits alimentaires, boissons et tabac, textiles et vêtement. Les industries productrices de biens d'équipement, surtout de machines et de matériel de transport sont concentrées dans quatre pays (Algérie, Egypte, Kenya et Nigéria). Dans certains cas, les usines de montage des véhicules fonctionnent sans aucun lien avec les industries locales d'amont ou d'aval. L'Egypte, le Maroc et le Nigéria dominent dans les industries chimiques; l'Algérie, l'Egypte, le Nigéria et, dans une certaine mesure, le Zimbabwe, dans les industries métallurgiques.

Alimentation et boissons

32. La production alimentaire de la région a diminué considérablement entre 1980 et 1985 jusqu'à 4 % par an, mais elle a augmenté de 3,5 % en 1986 et, selon les estimations, de 2,5 % en 1987. Les produits traités sont essentiellement les suivants : produits laitiers, céréales secondaires, poisson, cacao, sucre, fruits, légumes, huiles et graisses animales et produits de la boulangerie. Les principales céréales, les racines et tubercules, par exemple le manioc, et les légumes secs sont consommés sans transformation. Le traitement d'autres produits alimentaires, par exemple la torréfaction du café et le séchage des feuilles de thé n'ont progressé que très lentement. Il conviendra d'accroître la capacité des minoteries face à l'augmentation récente de la production de froment et de maïs, pour réduire la dépendance vis-à-vis des importations de produits alimentaires.

Les produits manufacturés dans le commerce des marchandises

33. L'absence ou l'insuffisance de l'industrie des biens d'équipement dans presque tous les pays africains a pour conséquence qu'une grande partie de toutes les importations est constituée par des produits manufacturés, en particulier des machines et du matériel de transport comme on peut le voir au tableau 3, page 23. A quelques exceptions près, ces importations représentent 90 à 100 % des besoins nationaux pour ce type de produits, ce qui montre bien la faiblesse structurelle du secteur industriel des pays africains.

IV. IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Le rôle de l'industrie alimentaire

34. Les industries alimentaires africaines jouent un rôle économique et social capital en termes de production, d'emploi et de VAM. En 1985, la part de ce secteur dans la production industrielle était de 14,3 % en Afrique tropicale et de 18,3 % en Afrique du Nord. La même année, l'industrie de transformation des produits alimentaires représentait 10 % de la production industrielle totale dans les pays développés et 15,9 % dans les pays en développement 8/. En 1980, l'industrie alimentaire employait 4,5 millions de personnes sur les 20 millions employés dans le secteur manufacturier dans le Sud 9/. L'industrie alimentaire représentait en moyenne environ un tiers de la VAM en Afrique en 1984 comme on peut le voir dans le tableau 2. Donc, le sous-secteur des industries alimentaires rassemble un grand nombre d'activités manufacturières et représente une part très importante de l'ensemble de l'industrie et de l'économie de nombreux pays développés et en développement. Les produits traités sur place en Afrique sont essentiellement les suivants : viande et produits de la viande, produits laitiers, céréales secondaires, poisson, cacao, sucre, fruits, légumes, huiles et graisses animales et produits de la boulangerie. En Afrique, en particulier, pendant encore plusieurs décennies, les industries alimentaires vont probablement rester le moteur de l'accélération de la croissance et du développement de l'industrie et de l'économie en général parce que le secteur de l'agriculture et de l'alimentation est le principal pilier de l'économie dans la plupart des pays.

35. Toutefois, malgré l'existence potentielle de ressources naturelles pouvant contribuer à la croissance et au développement de l'agriculture, la situation est assez inquiétante dans la région africaine. Pour ce qui est de l'autonomie, on constate que la dépendance de certains pays africains vis-à-vis des importations et de l'aide alimentaire est considérable et continuera à augmenter, à moins que des mesures appropriées ne soient adoptées pour modifier la structure de la production, du traitement et du commerce des produits alimentaires.

8/ Industrie et développement dans le monde, Rapport 1987, ONUDI, ID/348.

9/ Industrie et développement dans le monde, Rapport 1986, ONUDI, ID/343.

Tableau 2

Structure de l'industrie manufacturière de certains pays africains en 1985

	VAM (millions de dollars courants)	Répartition de la valeur ajoutée manufacturière aux prix courants (pourcentage)				
		Alimen- tation et agriculture	Textiles et vêtements	Machines et matériel de transport	Produits chimiques	Autres produits
1. Algérie	6 157	26	20	11	1	41
2. Cameroun	952	50	13	7	6	23
3. Côte d'Ivoire	889	-	-	-	-	-
4. Egypte	-	26	27	13	10	31
5. Ethiopie	492	51	23	-	3	22
6. Ghana	526	53	6	2	4	35
7. Kenya	631	35	12	14	9	29
8. Malawi	126	49	13	2	11	25
9. Maroc	2 009	26	16	10	11	37
10. Nigéria	7 373	29	11	17	9	35
11. Sénégal	474	48	15	6	7	24
12. Sierra Leone	71	36	4	-	38	22
13. Soudan	498	22	25	1	21	31
14. République-Unie de Tanzanie	393	28	26	8	7	31
15. Zaïre	59	40	16	8	8	29
16. Zambie	513	44	13	9	9	25
17. Zimbabwe	1 314	28	16	10	9	36

Source : D'après le Rapport sur le développement dans le monde, 1988, Banque mondiale.

36. Bon nombre de pays africains dépendent maintenant de l'aide alimentaire et des importations des produits alimentaires. Ainsi, on a estimé qu'en 1986, 25 millions de tonnes de céréales ont été importées et cinq autres millions de tonnes introduites en Afrique au titre de l'aide alimentaire 10/. Ces importations sont coûteuses parce qu'elles sont payées en devises pourtant rares. L'augmentation continue de la production alimentaire nationale est la solution, étant donné l'abondance des ressources en terre et en eau convenant à la production de céréales qui caractérise ce continent.

37. A cet égard, la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies sur la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement a fortement souligné la nécessité de réaliser des progrès substantiels sur la voie de l'autonomie et de la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Une structure appropriée et bien intégrée de la production, du traitement, de la distribution et de la consommation des produits alimentaires à l'échelon national, régional et international est nécessaire pour satisfaire aux besoins nutritionnels de la population, élargir la base de l'industrialisation et de la diversification des structures économiques et redresser les déséquilibres actuels de la production mondiale 11/.

38. La Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels ont aussi reconnu le caractère fondamentalement complémentaire de l'industrie et de l'agriculture et demandé instamment que tout soit fait pour encourager les industries fondées sur des activités agricoles ou liées à ces activités qui permettent d'enrayer l'exode rural et de stimuler la production de denrées alimentaires et encouragent la création de nouvelles entreprises industrielles basées sur les ressources naturelles locales 12/.

39. Compte tenu de la situation en Afrique, un secteur agricole prospère et florissant est essentiel pour maintenir le rythme et le niveau d'une industrialisation dynamique. La raison en est que l'agriculture est le principal pilier des économies africaines. En 1986, la part du secteur agricole s'élevait en moyenne à plus de 40 % du PIB dans la région africaine, alors que la part des industries manufacturières n'était que d'environ 15 % 13/. En outre, presque toutes les denrées agricoles servent de matières premières pour une transformation industrielle. Les cultures industrielles et vivrières, les fruits et légumes, la pêche, l'élevage et les produits de l'élevage peuvent être traités sur place, pour le plus grand bénéfice de l'économie et pour le bien-être de la population. Les secteurs agricoles et industriels se complètent et se renforcent mutuellement pour favoriser la croissance et le développement des économies africaines.

10/ Calculé d'après le tableau 11.

11/ "Buts et objectifs : Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement", résolution 35/56 de l'Assemblée générale des Nations Unies, section II, par. 28.

12/ "Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels, ONUDI, par. 41, PI/38.

13/ D'après le tableau 8.

40. La production alimentaire nationale emploie en moyenne environ 60 % de la main-d'oeuvre active en Afrique, mais sa productivité reste souvent médiocre. Les moyens financiers et logistiques nécessaires pour absorber cette main-d'oeuvre dans d'autres secteurs de l'économie sont tellement prohibitifs qu'une grande partie d'entre elle devra rester dans le secteur rural et alimentaire au cours des années à venir. Donc, une plus grande partie de la population rurale continuera à apporter sa contribution au secteur alimentaire.

41. L'augmentation de la production agricole, qui est favorisée par l'évolution des techniques et du commerce, stimule la demande de produits relevant d'autres secteurs, tels que les engrais, les services commerciaux, les transports, l'énergie et la construction. De même, les ménages agricoles sont généralement les principaux marchés absorbant toute une série d'articles de consommation, par exemple les produits alimentaires traités, les textiles et les vêtements, l'essence et les huiles végétales, les articles légers en aluminium, les radios, les bicyclettes et des matériaux de construction servant à améliorer les logements.

42. Comme en Asie et dans certaines parties de l'Afrique, l'amélioration des techniques de production dans le secteur alimentaire - le secteur le plus important, peut entraîner un accroissement considérable de l'ensemble du revenu national. L'augmentation réelle de la productivité dans le secteur alimentaire entraîne l'accroissement du revenu des petits agriculteurs des campagnes et l'amélioration de leur pouvoir d'achat, tout en stimulant la production et l'emploi dans l'industrie et les autres secteurs de l'économie.

43. Des projections fondées sur des tendances actuelles prévoient que les importations alimentaires de l'Afrique atteindront 40 millions de tonnes en l'an 2000 ^{14/}. Dans une certaine limite, ce chiffre montre bien l'importance relative des problèmes alimentaires actuels en Afrique en l'absence d'une évolution réaliste et saine, en temps voulu, des diverses économies. En Afrique, la crise alimentaire doit et peut être résolue en grande partie en augmentant la production alimentaire nationale et régionale.

44. Le choix du secteur alimentaire aux fins de la réhabilitation et de la restructuration se justifie sur le plan économique, social et politique; en effet, il est un des éléments les plus importants contribuant au PIB, il emploie une grande partie de la main-d'oeuvre active; il permet de gagner des devises et d'en économiser et de toutes façons, il représente un besoin primordial pour la société africaine. En outre, en adoptant le programme de l'IDDA (1980-1990), les ministres africains de l'industrie ont accordé un rang de priorité élevé à l'industrie alimentaire dans le but de favoriser l'autonomie alimentaire nationale et régionale et ont également souligné que cette industrie peut contribuer efficacement au développement économique et social global en raison des liens étendus existant entre les divers éléments de ce sous-secteur.

Consultations précédentes et futures sur le sous-secteur alimentaire

45. Par conséquent, étant donné l'importance stratégique de l'industrie alimentaire pour l'industrie en général, dans les pays développés comme dans les pays en développement, comme pour l'ensemble de l'économie, une série de consultations ont été organisées depuis 1977 sur les divers aspects du

^{14/} Alexandratos Nikos : "Agriculture : horizon 2000", étude de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 1988.

sous-secteur alimentaire dans le but de définir, de préciser et d'analyser les principaux problèmes que pose l'élaboration de politiques et de programmes nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux qui soient plus rigoureux, plus systématiques, plus cohérents et mieux intégrés.

46. Quelques-unes des recommandations des consultations précédentes sur l'industrie alimentaire sont indiquées dans les paragraphes ci-après, car elles montrent l'intérêt constant que le Secrétariat de l'ONUDI, comme l'ONU, porte à ce sous-secteur.

47. La première Consultation a mis l'accent sur une approche intégrée vis-à-vis du développement des agro-industries et des industries alimentaires et cette approche a été largement adoptée dans les activités de coopération technique organisées dans les pays en développement. Conformément à des recommandations antérieures, les consultations portent sur certains sous-secteurs de l'industrie alimentaire et plus particulièrement sur des industries prioritaires en crise dont le rôle dans le développement industriel est capital.

48. Une autre question primordiale est celle de la réhabilitation et de la restructuration industrielles en Afrique et plus particulièrement dans le sous-secteur alimentaire, étant donné que les capacités installées sont constamment sous-utilisées et que l'Afrique continue à souffrir de la stagnation et du déclin de son industrie.

49. Les recommandations des consultations précédentes sur le secteur des agro-industries et plus particulièrement sur le sous-secteur alimentaire soulignent la nécessité de la coopération et de la consultation avec d'autres institutions spécialisées intéressées appartenant au système des Nations Unies. Des relations de travail et des contacts étroits entre le Secrétariat de l'ONUDI et la FAO, la CNUCED et le Centre du commerce international (CCI) ont abouti à une concentration des efforts et à une meilleure coordination des activités, dans le but de supprimer les obstacles freinant le développement de ce secteur, de la production de matières premières à la commercialisation.

50. La réalisation d'une approche intégrée dans le développement général des agro-industries n'implique pas seulement le développement de l'industrie alimentaire, mais également celui des industries d'amont et d'aval, comme l'industrie des engrais et d'autres produits finis agricoles qui contribuent d'une part à l'augmentation de la production et d'autre part au développement de l'industrie du machinisme agricole et d'autres activités industrielles étroitement liées, comme l'emballage alimentaire, les matériaux d'emballage et les machines servant à l'emballage et au conditionnement.

51. Pour augmenter la contribution de l'industrie alimentaire à l'industrialisation rapide des pays africains, il convient de mobiliser pleinement les ressources nationales et extérieures en vue d'accélérer la croissance et le développement dans les secteurs et les économies en question. Pour ce faire, il faut intensifier la coopération internationale concertée dans le sens Sud-Sud et du Sud vers le Nord. Il faut également réexaminer et modifier la structure des échanges internationaux pour élargir les marchés régionaux et interrégionaux, donner aux pays africains la possibilité d'augmenter les recettes de leurs exportations et les encourager dans leurs efforts d'industrialisation.

V. ELEMENTS DE LA REHABILITATION ET DE LA RESTRUCTURATION :
L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

52. La réhabilitation et la restructuration industrielles constituent un processus permanent d'activités se situant au niveau macro-industriel, comme au niveau des sous-secteurs et de l'entreprise. Les programmes de réhabilitation et de restructuration comportent non seulement des aspects physiques, matériels ou financiers, mais tiennent également compte des contraintes économiques et financières ainsi que de la gestion, des mesures d'ordre général, de la structure institutionnelle, des produits et des procédés, de la technologie et des marchés nationaux et étrangers.

Contraintes pesant sur l'industrie alimentaire

53. Les problèmes posés par la réhabilitation et la restructuration et les contraintes pesant sur l'industrie alimentaire africaine seront examinés au niveau micro et macro-économique.

Carences constatées au niveau micro-économique, c'est-à-dire à l'échelon de l'entreprise

54. Au niveau micro-économique, les entreprises du secteur alimentaire doivent être compétitives, efficaces, productives et rentables et leur production se situer à un niveau optimal, pour garantir un fonctionnement continu. L'efficacité et la rentabilité sont déterminées par le prix des facteurs de production et par la demande du marché.

55. La leçon à tirer de deux exercices de réhabilitation et de restructuration en Afrique est que, en dépit du degré élevé de protectionnisme et des subventions accordées par les pouvoirs publics, les industries alimentaires n'ont pas été capables de produire des articles de la qualité requise et en quantité voulue au prix demandé sur les marchés nationaux et/ou extérieurs. Cette insuffisance et cette absence de rentabilité sont dues à plusieurs éléments : gestion et administration médiocres, machines et équipement vétustes, manque de pièces de rechange, réparations et entretien insuffisants, approvisionnement en matières premières peu efficace, main-d'oeuvre non qualifiée, accès limité aux marchés et aux institutions d'appui et pénurie d'installations et de services d'infrastructure. Ce sont, pour ainsi dire, les causes et les manifestations immédiates du déclin de ces industries. D'autre part, les causes fondamentales et véritables de ce déclin se situent au niveau des activités macro-économiques qui seront examinées plus loin.

a) Gestion et organisation

56. Dans une entreprise industrielle, il est absolument indispensable que la gestion et l'administration soient bien organisées. Un chef d'entreprise qualifié, compétent et expérimenté sait gérer le personnel et organiser le travail en se fondant sur des politiques et des programmes clairement définis, grâce à un fonds de roulement suffisant pour lui permettre d'atteindre l'objectif industriel poursuivi.

57. Le dynamisme d'une entreprise sur un marché donné dépend de son potentiel commercial, de sa part du marché et de sa compétitivité. Le succès ou l'échec d'une entreprise dépend de son aptitude à s'adapter rapidement à l'évolution de la demande et à l'environnement économique et non économique.

58. Dans ces conditions, les cadres d'une entreprise industrielle doivent être capables de planifier et de gérer la comptabilité financière, les stocks, les commandes et les factures, les dépenses d'administration, le contrôle de la production, les achats et le capital fixe. Avant tout, une entreprise industrielle doit être souple et capable de s'adapter aux exigences présentes et futures du développement industriel.

59. Il est très fréquent que le niveau de l'encadrement, en particulier celui des cadres moyens, soit tout à fait insuffisant. A cet égard, la mise en valeur des ressources humaines, comme l'éducation et la formation industrielles spécialisées et en particulier la création d'écoles techniques et professionnelles à différents niveaux, font partie intégrante du processus de réhabilitation et de restructuration. Compte tenu des dimensions réduites de nombreux pays africains, il serait plus économique de créer ces établissements d'éducation et de formation à l'échelon de la sous-région et de la région. En tout cas, ils constituent un élément essentiel du programme de réhabilitation et de restructuration de l'industrie africaine.

b) Machines et équipement

60. Les machines et les équipements destinés à la transformation industrielle des produits alimentaires importés en Afrique au titre de l'aide ou de toute autre formule font appel à toute une gamme de techniques et de moyens. Très souvent, ce sont des matériels à forte intensité de capital avec toutes les conséquences que cela comporte : déplacements de main-d'oeuvre, pièces de rechange, réparation, entretien et futurs coûts annexes.

61. Le choix des machines et de l'équipement ne convient généralement pas à la situation du pays sur le plan technologique. Certains éléments sont de seconde main ou dépassés; il en résulte de fréquents arrêts de la production, une efficacité médiocre et un rendement inférieur à la capacité du matériel. On manque également de pièces de rechange et de services de réparation.

62. Dans ce cas, il est essentiel d'adopter des techniques et des mesures appropriées, notamment en matière d'éducation, de formation, de R-D, en vue de renforcer les capacités technologiques. Il faut être sûr de leur utilité et de leur intérêt pour le pays, avant d'importer des machines et des équipements.

c) Approvisionnement en matières premières

63. Dans de nombreux pays africains, l'approvisionnement en matières premières dans les industries alimentaires pose de sérieux problèmes, car il est incertain et coûteux; les matières premières ne sont pas normalisées, leur qualité laisse à désirer, si bien que les installations, ne pouvant pas fonctionner à pleine capacité, deviennent inefficaces ce qui entraîne des pertes et des problèmes de liquidités. D'autre part, même pour les matières premières importées, il se pose des problèmes de dépendance vis-à-vis des fournisseurs étrangers et pour les allocations de devises.

64. Le problème de l'approvisionnement en matières premières est lié à celui des investissements excessifs dans des industries dépendant fortement des importations, si bien que la capacité d'importation du secteur industriel est souvent dépassée. Il faut que la répartition des ressources soit sélective et, dans la mesure du possible, utiliser de préférence les matières premières disponibles sur place. Il faut s'assurer que les entreprises disposent d'un approvisionnement en matières premières satisfaisant en quantité et en qualité, à un prix raisonnable, et suffisamment régulier pour permettre le bon fonctionnement des installations.

d) Infrastructure

65. L'infrastructure physique, c'est-à-dire avant tout l'énergie (électricité, pétrole et gaz), l'eau et le réseau des transports est un des éléments indispensables au bon fonctionnement d'une entreprise alimentaire industrielle. Les coupures de courant fréquentes et les pénuries de pétrole et de gaz sont souvent à l'origine de l'inefficacité et de la sous-utilisation de la capacité des usines alimentaires dans de nombreux pays.

66. Les installations de ce type consomment beaucoup d'eau. Plusieurs industries alimentaires africaines souffrent de l'insuffisance de l'approvisionnement en eau qui entraîne des arrêts fréquents de la production. Il est indispensable de disposer d'un approvisionnement en eau suffisant en qualité et en quantité pour assurer le fonctionnement efficace des installations. Il faut également procéder à des tests chimiques et microbiologiques réguliers pour garantir le niveau d'hygiène et de propreté qui convient.

67. Dans de nombreux pays, l'insuffisance des réseaux de transport (air, mer, terre), et de communications (téléphone, télex, radio, télécopieur) gêne beaucoup les transactions commerciales et le commerce des produits alimentaires traités aux niveaux national, régional et international. Les coûts de transport sont un facteur déterminant de la compétitivité d'un produit final.

68. En examinant l'état de l'infrastructure, il est indispensable de bien étudier l'emplacement d'une installation industrielle. Donc, quand on projette d'installer une usine alimentaire dans un pays africain, il faut effectuer une étude économique et technique des principaux facteurs de production (énergie, eau et transport) et évaluer leur importance dans le coût du produit final. Tous les éléments de l'infrastructure mentionnés ci-dessus ont besoin de services de réparation, d'entretien et de pièces de rechange suffisants pour éviter qu'ils ne se détériorent et ne vieillissent trop vite.

e) Marchés et institutions d'appui

69. On pense que de nombreuses usines alimentaires africaines sont sous-utilisées, improductives et peu rentables surtout parce qu'on a surestimé les capacités réelles du marché. Dans certains cas, aucune étude de marché sérieuse n'a été effectuée avant de décider d'un investissement. Dans d'autres cas, cette étude est peut-être restée trop superficielle et la demande présente et future du marché a été évaluée de façon inexacte. Les marchés nationaux et extérieurs doivent être étudiés dans des perspectives à court, à moyen et à long termes.

70. Les pays africains, qui sont à la recherche de devises, ont tendance à créer des industries alimentaires orientées avant tout vers l'exportation. Mais comme la situation des marchés étrangers est fluctuante, il convient de renoncer à cette attitude traditionnelle maintenant dépassée. Il faut que les produits alimentaires traités soient avant tout destinés à satisfaire les besoins et les exigences des consommateurs locaux et exporter les excédents.

71. Pour évaluer les besoins des consommateurs nationaux en produits alimentaires traités, il faut des informations précises, sur le nombre et l'emplacement géographique des consommateurs, leurs goûts, leurs préférences et leur revenu. En effet, une grande partie des consommateurs nationaux peut ne pas avoir les moyens d'acheter des produits alimentaires très sophistiqués. Il faut donc que le prix de ces produits reste raisonnable. On peut modifier les structures de la consommation, et notamment le goût et les

préférences des consommateurs grâce à des campagnes de promotion et d'éducation de l'opinion publique. Il est raisonnable sur le plan économique de dire que toute installation de transformation des produits alimentaires a de meilleures chances de survie, de croissance et d'expansion future si sa production se fonde sur une demande intérieure importante et soutenue.

72. La demande extérieure de produits alimentaires est plus difficile à évaluer et exige des informations commerciales exactes et détaillées sur les points suivants : emballage et conditionnement, prix, crédit, transport, stockage, production, règlements et procédures commerciaux, qualité et accès aux marchés, et en particulier obstacles tarifaires et non tarifaires.

73. Les industries alimentaires peuvent également être soutenues par des politiques et des services de commercialisation dynamiques établis à l'initiative des pouvoirs publics. Sur le plan de la commercialisation, le gouvernement joue un rôle important dans le développement des industries alimentaires parce qu'il décide des politiques d'exportation et d'importation, et aussi parce qu'il peut accorder des exonérations d'impôts et même quelquefois des subventions. Les pouvoirs publics peuvent rendre de grands services sur le plan de la commercialisation en assurant la promotion des industries alimentaires.

f) Investissements dans la recherche-développement

74. Tous les intéressés admettent que la R-D peut considérablement favoriser la croissance et la compétitivité de l'industrie alimentaire et donc être une source de richesse. On ne saurait suffisamment insister sur l'importance du transfert de technologie et de savoir-faire. Tous les spécialistes de l'industrie alimentaire, les chercheurs, les techniciens et les ingénieurs devraient en être tout à fait conscients. Il faut prendre des mesures plus énergiques pour augmenter la capacité de production et la compétitivité de l'industrie alimentaire en Afrique.

75. Une industrie alimentaire solide et dynamique est fondée, entre autres, sur l'existence de stratégies, de politiques et de programmes agro-industriels bien conçus, complétés par des investissements et des allocations budgétaires d'un montant suffisant. Les stratégies et politiques adoptées par les pouvoirs publics en matière d'éducation, de formation, de transfert de technologie et de R-D sont des éléments clefs nécessaires au bon fonctionnement d'une industrie alimentaire saine et prospère.

76. Les paragraphes précédents ont donné un aperçu des problèmes qui doivent être étudiés et résolus efficacement par des programmes de réhabilitation des entreprises alimentaires. Ces programmes sont fondés avant tout sur des activités industrielles micro-économiques qui peuvent être organisés dans le cadre de la coopération technique. C'est là une solution à court terme, une sorte de "raccourci de secours". Il est généralement admis que les causes fondamentales de l'insuffisance du développement industriel se trouvent au niveau macro-économique de l'industrie, du secteur et de l'économie et sont étroitement liés à l'environnement industriel régional et international.

Obstacles macro-économiques au développement des industries alimentaires

77. L'aptitude à évoluer et à s'adapter est l'une des caractéristiques fondamentales d'une entreprise industrielle saine. Il faut déceler et stopper à temps la tendance au déclin, grâce à la recherche et à une bonne compréhension de l'évolution de la demande et de l'environnement économique. Il faut évaluer les stratégies, les politiques et les programmes en vigueur, puis déterminer les ajustements nécessaires et les effectuer.

78. La croissance de l'industrie alimentaire en Afrique au sud du Sahara a été ralentie par une série d'obstacles macro-économiques à la fois intérieurs et extérieurs.

a) Obstacles intérieurs

79. Les obstacles intérieurs sont liés aux stratégies, politiques, attitudes et institutions d'appui nationales, et en particulier à l'infrastructure sociale et matérielle.

L'environnement politique et administratif

80. Au niveau national, les stratégies et les politiques qui ont une incidence sur le développement industriel comportent des aspects fiscaux, monétaires et commerciaux. Plus particulièrement, les politiques de fixation des prix, l'accès au crédit et la nature du régime fiscal et douanier sont des éléments déterminants de l'efficacité et de la compétitivité de l'industrie. Les politiques adoptées doivent créer un environnement économique favorable à la compétitivité et l'administration doit s'assurer que les règlements soient appliqués de façon équitable.

81. Il convient de réexaminer constamment les politiques industrielles pour s'assurer qu'elles favorisent la croissance et que les obstacles potentiels seront supprimés en temps voulu.

82. Des politiques industrielles inappropriées, l'absence de volonté politique et la faiblesse des structures administratives ont jusqu'à présent fait obstacle aux réformes et ralenti les progrès.

83. Des facilités bancaires, les études de marché, la promotion et l'éducation peuvent utilement contribuer à augmenter l'efficacité et la compétitivité des industries.

b) Environnement global

84. La conjoncture macro-économique et mondiale a une incidence sur les industries alimentaires africaines à plusieurs titres, et notamment par l'intermédiaire des éléments suivants : fluctuation des taux de change, taux d'intérêt internationaux, accès aux marchés et transfert des techniques. Au premier chef, le fardeau considérable de la dette extérieure et du service de la dette freine la réforme des politiques nationales qui serait nécessaire à la réhabilitation et à la restructuration de l'industrie en Afrique.

85. Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur le volume du commerce et sur le montant du fardeau de la dette. Des taux d'intérêt internationaux élevés rendent les crédits étrangers nouveaux onéreux et découragent les investissements dans les industries alimentaires.

86. La croissance économique constante à laquelle on assiste dans les pays industrialisés peut garantir une demande et un accès aux marchés d'exportation pour les produits alimentaires transformés, ainsi que des apports financiers d'un montant suffisant. Mais les obstacles non tarifaires et les subventions freinent le développement de la production de produits manufacturés à exporter vers les marchés industrialisés.

87. L'aspect le plus préoccupant actuellement reste pour presque toute l'industrie manufacturière africaine l'absence de marchés régionaux bien développés. En dépit des quelques progrès réalisés dans certaines branches industrielles par exemple dans l'industrie du ciment, le commerce régional, qui

pourrait être une source de recettes pour les exportations, reste largement inexploité. C'est là un domaine que les pays africains doivent explorer de plus près s'ils veulent créer une industrie intrarégionale. Ce type de commerce est un prolongement naturel du développement des industries nationales, et les économies réalisées sur une plus large échelle permettent aux entreprises industrielles de fonctionner de façon efficace. La coopération régionale offre des perspectives considérables si l'on veut pleinement utiliser les capacités installées.

i) Apports financiers 15/

88. Le montant total de la dette extérieure de l'Afrique a augmenté au taux annuel moyen de près de 25 % entre 1973 et 1980. En 1986, le taux de croissance est tombé à moins de 9 %.

89. La diminution brutale de la croissance de la dette témoigne du rétrécissement du crédit. Pour la plupart des pays africains, en particulier ceux de la région au sud du Sahara, les apports financiers ont fortement diminué. Selon le Secrétariat du Groupe consultatif des apports financiers à l'Afrique (ONU), les apports nets de crédits ont atteint en 1985-1987 un montant inférieur de 2,4 milliards de dollars à ce qu'ils étaient au cours de la période 1979-1981 pour les pays au sud du Sahara, à l'exclusion du Nigéria. L'augmentation des subventions officielles a atteint 1,1 milliard de dollars. Le résultat net total a été une réduction des apports financiers de 6,5 milliards de dollars; les pertes au titre des termes de l'échange ont atteint 2,9 milliards de dollars, les investissements étrangers ont été réduits de 0,2 milliard de dollars et les versements au titre des intérêts ont augmenté de 2,1 milliards de dollars.

ii) Les incidences de la dette sur l'industrie manufacturière et sa réhabilitation

90. Le fardeau élevé du service de la dette touche l'industrie alimentaire de plusieurs façons. Ses incidences directes et spectaculaires sont avant tout la sortie nette de ressources financières (devises) qui a pour résultat :

- La diminution de la capacité d'importer des biens intermédiaires et des pièces de rechange;
- La diminution des capitaux disponibles pour les investissements;
- La réduction du choix des options en matière de politique économique.

91. L'indépendance de l'industrie manufacturière africaine vis-à-vis des importations pour tous les produits, matières premières, pièces détachées et biens d'équipement signifie que la pénurie de devises entraînée par le service de la dette freine la production, que celle-ci soit ou non économiquement viable. La persistance de cette tendance entraînerait des coûts matériels et sociaux considérables en terme d'emploi, de capacité installée inutilisée ou sous-utilisée et de troubles sociaux.

92. Le passage d'une dépendance vis-à-vis des importations à une production fondée sur les ressources nationales, qui est pourtant un élément essentiel d'une stratégie industrielle pour l'avenir est une solution qui n'a pas encore été adoptée dans l'industrie africaine.

15/ "Regenerating African manufacturing industry: Country briefs", ONUDI, 1988, PPD.97.

93. En outre, le problème du montant de la dette a eu des répercussions sur les possibilités futures d'accès aux investissements et aux autres sources de financement. En plus de l'aide officielle, il faut retrouver des possibilités de crédit auprès des établissements financiers et regagner la confiance des investisseurs pour mener à bien la réhabilitation et la restructuration, et relancer la croissance et le développement.

94. Enfin, le fardeau considérable du service de la dette restreint beaucoup la marge de manoeuvre des pouvoirs publics en matière de planification. Les problèmes immédiats de la dette leur font négliger certains aspects primordiaux du développement à long terme.

VI. PRINCIPALES QUESTIONS QUI SE POSENT EN MATIERE DE REHABILITATION ET DE RESTRUCTURATION INDUSTRIELLES A PROPOS DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

95. Les principaux points que les gouvernements africains et la communauté internationale devront examiner sont liés aux questions suivantes :

a) Des stratégies industrielles et des réformes appropriées susceptibles de créer un climat industriel favorable et de renverser la tendance actuelle à la stagnation et au déclin en faveur d'une croissance et d'un développement autonomes;

b) La mise au point et l'innovation dans le domaine des techniques industrielles appropriées permettant une utilisation optimale de la capacité installée et favorisant la croissance et le développement d'une industrie autonome et indépendante aux échelons national, sous-régional et régional;

c) La nécessité de mobiliser des ressources financières nationales et extérieures suffisantes pour procéder à une réhabilitation et une restructuration efficaces du sous-secteur alimentaire. Les problèmes posés par le financement, les investissements, le fardeau de la dette et les obligations du service de la dette sont des éléments essentiels de la croissance et du développement industriel de l'Afrique qui doivent être résolus de façon satisfaisante;

d) La nature et la dimension du redéploiement industriel en Afrique exigent des formules novatrices en matière de coopération technique si l'on veut trouver une solution satisfaisante aux problèmes critiques de l'industrie. La nouvelle approche exigerait de l'ONUDI et des autres organes bilatéraux et multilatéraux intéressés qu'ils améliorent, modernisent et renforcent leur assistance et leur soutien en matière de conception et de mise en oeuvre des stratégies, des politiques et des programmes industriels dans les pays africains, à titre individuel ou collectif aux échelons national, sous-régional et régional.

Examen et réforme des stratégies et des politiques industrielles

96. Les mesures liées à la restructuration comportent entre autres des aspects monétaires, fiscaux et commerciaux (taux de change, allocations en devises, régimes douaniers, contrôle des prix, politiques financières, banques de développement industriel, coûts de l'équipement et de la main-d'oeuvre et incidence des orientations générales sur la structure de la protection industrielle). Toutes ces mesures font partie d'un programme de réhabilitation et de restructuration et doivent créer ou améliorer le climat général favorable au fonctionnement efficace des entreprises, d'un sous-secteur, de l'ensemble industriel et de l'économie au sens large.

97. Un programme de réhabilitation et de restructuration industrielles n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'atteindre des objectifs plus élevés, avant tout l'efficacité et la compétitivité, et aussi une façon de contribuer à la réalisation des objectifs globaux du développement du pays ou des pays intéressés. Les gouvernements africains devront se pencher sur plusieurs autres problèmes, pour renforcer le programme de réhabilitation et de restructuration.

98. Ces problèmes, d'une importance vitale pour l'industrie, sont entre autres les suivants : libéralisation de l'industrie, développement des petites et moyennes entreprises, politiques et programmes agro-industriels intégrés destinés à renforcer les liaisons entre l'agriculture et l'industrie, d'une part, et les liaisons à l'intérieur même du secteur industriel, d'autre part, technologie et mise en valeur des ressources humaines et promotion de la coopération régionale. Les pouvoirs publics doivent adopter des stratégies et des mesures appropriées dans ces domaines qui sont d'une importance primordiale pour la réhabilitation et la restructuration industrielles et pour la continuité du développement.

99. Un nouvel environnement industriel exige également la création ou le renforcement d'institutions administratives, techniques et scientifiques qui facilitent la mise en oeuvre de mesures nouvelles permettant d'atteindre les objectifs de la réhabilitation et de la restructuration du secteur industriel pour qu'il soit à la fois dynamique et autonome.

100. Toutes ces institutions, de même que les industries à réhabiliter ne peuvent pas être pleinement opérationnelles ni efficaces si elles ne disposent pas d'un personnel qualifié, expérimenté et discipliné. C'est pourquoi, il est absolument indispensable de disposer des moyens d'éducation et de formation susceptibles de former des personnes ayant les compétences et les connaissances nécessaires et qui soient capables d'acquérir, d'adapter, d'assimiler, de modifier, d'innover, de fabriquer, de diffuser des techniques nouvelles dans leurs entreprises pour en améliorer la production et la productivité.

101. Le progrès technique est la source de l'augmentation de la productivité à long terme; en effet, les investissements faisant appel à une technologie traditionnelle n'ont rapidement qu'un rendement marginal médiocre. Dans l'industrie, la découverte d'innovations techniques favorisant le progrès scientifique et technologique dépend toujours davantage des connaissances et des capitaux investis.

102. L'existence d'institutions de R-D industrielle est nécessaire pour assurer le perfectionnement des connaissances et des compétences du personnel local et des autres éléments nécessaires aux progrès de l'industrie et de la capacité productive d'un pays. La mise en valeur des ressources humaines et les institutions de R-D industrielle sont les piliers de la réhabilitation, de la restructuration et du développement du secteur alimentaire et des autres activités industrielles. Généralement, ces recherches sont effectuées par des centres de R-D financés par les pouvoirs publics. Il faut que les pays africains créent ou renforcent les institutions de R-D industrielle à l'échelon de la région ou de la sous-région, selon le cas.

103. La R-D industrielle est un domaine où l'ONUDI peut apporter conseils, soutien et assistance aux pays, à la sous-région ou à la région.

Financement de la réhabilitation et de la restructuration industrielles

104. Pour mettre en oeuvre toutes les mesures et activités qu'exigent la réhabilitation et la restructuration des industries alimentaires, il faut mobiliser des ressources et des crédits importants d'origine à la fois nationale et extérieure.

105. Bien sûr, un montant considérable de ressources humaines, matérielles et financières devra être dégagé aux fins de la réhabilitation et de la restructuration par les pays, essentiellement par l'impôt et par le crédit. Avec des ressources limitées, il faut une planification sérieuse et une bonne gestion financière. Dans cette perspective, il faut bien déterminer l'ordre des priorités et assurer une bonne gestion des activités. On estime qu'il faudrait, au début, 5 milliards de dollars pour financer la réhabilitation et la restructuration industrielles dans la région africaine. 16/

106. Tout d'abord, les gouvernements africains devront créer un climat économique favorable, entre autres grâce à des mesures fiscales monétaires, pour attirer les investisseurs étrangers. Les mesures aptes à stimuler les investissements en matière de réhabilitation et de restructuration industrielles sont, notamment :

- a) Une politique et une stratégie industrielles nationales qui soient à la fois dynamiques et cohérentes;
- b) Un système de mesures d'incitation et autres mesures de promotion;
- c) Le renforcement des institutions bancaires de financement du développement;
- d) L'harmonisation des mesures d'orientation et d'incitation dans le but de favoriser la spécialisation et la complémentarité régionales.

Coopération internationale

a) Coopération et intégration industrielles à l'échelon régional

107. La coopération régionale permet l'expansion des marchés des produits alimentaires transformés et d'autres produits industriels. En 1988, le commerce intra-africain ne représentait pas plus de 4 % du total des échanges. Il existe donc de larges perspectives d'expansion d'exploitation du commerce et du développement industriels sous-régional et régional entre les pays africains 17/.

108. Les pays africains devront consacrer bien davantage d'efforts, de temps et de ressources au renforcement et au développement des marchés régionaux. L'expansion des marchés nationaux, une fois complétée par l'ouverture de marchés régionaux et extrarégionaux, peut relancer et justifier encore davantage la réhabilitation et la restructuration industrielles.

b) Coopération technique et financière

109. La réhabilitation et la restructuration des industries alimentaires exigeront des ressources et des efforts énormes de la part des gouvernements africains. Ces pays devront certainement faire preuve d'une grande

16/ Estimation avancée par le Secrétariat de l'ONUDI.

17/ "Economic report on Africa 1989", CEA, avril 1989.

détermination et engager des moyens considérables pour trouver une solution efficace aux problèmes. Il convient de réorienter les programmes de coopération technique et financière pour que la réhabilitation et la restructuration soient utiles et efficaces. A cette fin, il conviendra de prendre les mesures suivantes :

a) Concevoir, élaborer et mettre en oeuvre des stratégies, politiques et programmes industriels avant d'identifier, de formuler et de mettre en oeuvre des projets spécifiques de réhabilitation et de restructuration;

b) Aider à la création et au renforcement d'institutions industrielles travaillant dans les domaines suivants :

i) Education et formation industrielles;

ii) R-D industrielle;

iii) Institutions bancaires industrielles;

iv) Promotion des investissements;

c) Création d'installations pour la production de pièces de rechange, l'entretien et les réparations;

d) Augmenter les apports financiers grâce à la création de mécanismes de prêts novateurs; renforcer les institutions de financement du développement et des programmes de promotion des investissements; adopter des orientations générales et des mesures d'incitation pour stimuler les apports financiers au secteur alimentaire;

e) Echanger informations et expériences dans le but de faciliter l'élaboration des politiques, des programmes et des projets.

Tableau 3

Afrique : pourcentage des produits manufacturés
dans le commerce de marchandises, 1985

	Importations			Exportations		
	Machines, etc.	Autres produits manufacturés	Total	Machines, etc.	Autres produits manufacturés	Total
Algérie	32	41	73	-	2	2
Bénin	17	30	77	13	3	16
Burkina Faso	24	30	54	4	6	10
Burundi	37	33	70	-	16	16
Cameroun	38	41	79	-	2	2
Congo	48	36	34	-	5	5
Côte d'Ivoire	22	36	56	2	8	10
Egypte	25	36	61	-	10	10
Ethiopie	28	23	52	-	-	-
Ghana	40	28	68	-	5	5
Jamahiriya arabe libyenne	36	40	76	1	1	2
Kenya	23	26	51	2	11	13
Libéria	27	27	54	-	1	1
Madagascar	27	30	57	1	8	9
Malawi	25	47	72	1	4	5
Mali	26	40	68	1	16	17
Maroc	16	24	42	1	39	40
Maurice	12	39	51	-	-	-
Mauritanie	35	20	55	-	1	1
Mozambique	33	26	59	1	24	25
Niger	25	49	74	-	-	-
Nigéria	35	37	72	-	-	-
République centrafricaine	36	41	77	-	33	33
Rwanda	35	35	70	-	1	1
Sénégal	28	32	60	1	9	10
Sierra Leone	15	21	36	-	32	32
Somalie	32	24	56	1	1	2
Soudan	31	33	64	1	3	4
Togo	11	27	38	-	13	13
Tunisie	31	33	64	5	37	42
Zaïre	36	31	67	-	10	10
Zambie	29	42	71	-	2	2
Zimbabwe	35	26	31	1	24	25
Moyenne	29	34	63	2	11	13

Source : D'après les tableaux 11 et 12, du Rapport sur le développement dans le monde, 1987, Banque mondiale, et des estimations de la CEA.

Tableau 4

**Emploi et productivité a/ dans le secteur manufacturier
de 12 pays africains, 1975-1985**

	<u>Ouvriers employés, en milliers</u>			<u>Taux de croissance annuelle, en pourcentage</u>	
	1975	1980	1985 b/	1975-1980	1980-1985
Algérie	191	329	422	11,5	5,1
Cameroun	29	29 b/	29	0,1	0,1
Egypte	731	868	1 003	3,5	2,9
Ethiopie	60	76	91	4,8	5,1
Ghana	77	80	62	1,0	-5,0
Kenya	120	162	200	6,2	4,3
Madagascar	42	40 b/	40	-1,0	0,1
Maroc	151 b/	193	176	5,0	-1,9
Nigéria	241	291	313	3,9	1,5
République centrafricaine	5	3	4	-9,7	5,9
République-Unie de Tanzanie	76 b/	101	109	5,8	1,5
Sénégal	24	32	24	5,9	-5,6
Tunisie	77	125	161	10,2	5,2
Zambie	56	59	68	0,9	2,6
Zimbabwe	152	161	180	1,4	6,4

	<u>Productivité (en dollars EU)</u>		
	1975	1980	1985 b/
Algérie	7 672	13 589	17 059
Cameroun	6 754	14 871 b/	15 462
Egypte	2 126	2 585	5 784
Ethiopie	3 520	6 009	6 663
Ghana	6 272	11 005	2 331
Kenya	3 161	5 482 b/	3 509
Madagascar	3 197	5 483 b/	3 361
Maroc	5 646 b/	8 925	6 371
Nigéria	7 598	12 128	32 399
République centrafricaine	4 364 b/	7 239 b/	4 367
République-Unie de Tanzanie	2 171 b/	3 514 b/	3 251
Sénégal	9 957	8 164	10 567
Tunisie	4 413	7 542	6 036
Zambie	8 672	13 265	9 380
Zimbabwe	9 205	7 258 b/	-

a/ Valeur ajoutée par travailleur, en dollars des Etats-Unis.

b/ Estim'ions.

Source : D'après Industrie et développement dans le monde, rapport 1987,
ONUDI, ID/348.

Tableau 5

Afrique : indicateurs macro-économiques pour quelques pays, 1986

	PIB (en millions de dollars EU constants de 1980)	PIB par habitant (en dollars EU constants de 1980)	Total VAM (en millions de dollars EU courants)	VAM en pourcentage du PIB	Nombre de travailleurs par an dans l'industrie manufacturière	VAM par travailleur (en milliers de dollars EU courants)	Production brute de l'industrie manufacturière (en millions de dollars EU courants)	Production brute par travailleur (en milliers de dollars EU courants)
1. Algérie	46 689	2 082	8 814	12,9	625 694	14,0	2 400	35,8
2. Egypte	30 814	621	2 722	13,4	1 018 578	2,6	10 399	10,2
3. Soudan	7 928	357	424	7,5	-	-	1 343	-
4. Ethiopie	4 714	104	714	12,1	96 796	6,3	1 484	15,3
5. Kenya	8 506	402	36	0,5	198 631	0,1	191	0,9
6. Somalie	2 238	470	41	2,3	18 995	2,2	94	4,9
7. Tanzanie	5 433	241	187	4,1	93 058	2,0	642	6,9
8. Zambie	4 069	589	361	20,4	60 449	5,9	783	12,9
9. Zimbabwe	6 876	817	1 875	33,8	166 816	11,2	4 455	26,7
10. Bénin	1 397	345	70	4,6	6 908	10,2	244	35,3
11. Burkina Faso	1 699	251	186	13,5	8 968	20,8	485	54,0
12. Gambie	256	388	8	5,9	1 850	4,6	29	15,8
13. Nigéria*	75 663	849	7 518	9,8	325 660	23,0	14 485	44,4
14. Cameroun	9 046	865	1 232	10,5	31 585	39,0	3 086	97,7
15. Sénégal	3 806	575	318	8,4	37 662	8,4	1 340	35,5

* 1983.

Source : D'après Economic Indicators of African Development, ONUDI, 1988, PPD.94.

Tableau 6

Afrique : indicateurs de la part des produits alimentaires dans l'industrie manufacturière, 1986

	Pourcentage de la VAM totale	VAM par travailleur (milliers de dollars EU courants)	Pourcentage dans la production brute de l'industrie manufacturière	Production brute par travailleur (milliers de dollars EU courants)
1. Algérie	17,3	19,2	22,1	62,3
2. Egypte	15,8	2,6	19,6	12,5
3. Soudan	14,2	-	22,8	-
4. Ethiopie	25,2	8,1	22,8	17,8
5. Kenya	24,7	0,2	31,8	1,4
6. Somalie	26,3	1,6	30,7	4,2
7. République-Unie de Tanzanie	18,8	1,6	20,8	6,4
8. Zambie	11,8	2,5	20,1	9,3
9. Zimbabwe	14,8	10,9	23,9	42,1
10. Bénin	40,7	10,6	48,0	43,4
11. Burkina Faso	42,7	26,3	47,0	75,2
12. Gambie	35,9	3,1	57,7	17,0
13. Nigéria*	12,0	22,5	12,8	46,0
14. Cameroun	11,2	56,2	13,2	167,0
15. Sénégal	40,8	6,5	42,1	28,5

* 1983.

Source : D'après Economic indicators of African development, ONUDI, 1988, PPD.94.

Tableau 7

Afrique : dette extérieure, pour quelques pays, 1986

	Dette extérieure (en millions de dollars EU courants)	Dette extérieure en pourcentage du PIB	Dette extérieure en pourcentage des exportations	Service de la dette en pourcentage des exportations
1. Algérie	20 020	29,3	229,7	57,0
2. Egypte	18 500	83,0	474,2	33,9
3. Soudan	7 500	133,0	3 273,4	-
4. Ethiopie	1 989	39,2	503,7	21,5
5. Kenya	3 440	49,7	331,6	23,2
6. Somalie	1 415	77,9	4 567,1	44,4
7. République-Unie de Tanzanie	2 981	46,5	957,4	16,4
8. Zambie	3 570	201,3	605,6	-
9. Zimbabwe	1 712	30,8	237,9	19,9
10. Bénin	780	50,9	700,1	23,0
11. Burkina Faso	615	44,4	1 935,3	14,8
12. Gambie	228	157,3	747,4	11,3
13. Nigéria	21 880	46,2	287,9	23,0
14. Cameroun	2 871	33,6	117,0	8,4
15. Sénégal	2 456	65,0	772,0	-

Source : D'après Economic indicators of African development, ONUDI, 1988, PPD.94.

Tableau 8

Afrique : Indicateurs de base et structure de la production

Pays à faible revenu	Population (millions d'habitants) Milieu de 1986	Superficie (milliers de km ²)	PNB par habitant (dollars)	PIB (millions de dollars)		Répartition du produit intérieur brut (%)							
				1986	1965	Agriculture		Industrie		Secteur manufacturier		Services, etc.	
						1965	1986	1965	1986	1965	1986	1965	1986
1. Ethiopie	43,5	1 222	120	1 180	4 960	58	48	14	19	7	10	28	36
2. Burkina Faso	8,1	274	150	260	930	53	45	20	22	-	-	27	33
3. Malawi	7,4	119	160	220	1 100	50	37	13	18	-	12	37	45
4. Zaïre	31,7	2 345	160	3 140	6 020	21	29	26	36	16	-	53	35
5. Mali	7,6	1 240	180	-	1 650	-	-	50	13	-	7	-	37
6. Mozambique	14,2	802	210	-	4 300	-	35	-	12	-	-	-	53
7. Madagascar	10,6	587	230	670	2 670	31	43	16	16	11	-	53	41
8. Ouganda	15,2	236	230	1 100	3 310	52	76	13	6	8	5	35	18
9. Burundi	4,8	28	240	150	1 090	-	58	-	17	-	10	-	25
10. République-Unie de Tanzanie	23,0	945	250	790	4 020	46	59	14	10	8	6	40	31
11. Togo	3,1	57	250	190	980	45	32	21	20	10	7	34	48
12. Niger	6,6	1 267	260	670	2 080	68	46	3	16	2	4	29	39
13. Bénin	4,2	113	270	220	1 320	59	49	8	13	-	4	33	37
14. Somalie	5,5	638	280	220	2 320	71	58	6	9	3	6	24	34
15. République centrafricaine	2,7	623	290	140	900	46	41	16	12	4	4	38	47
16. Rwanda	6,2	26	290	150	1 850	75	40	7	23	2	16	18	37
17. Kenya	21,2	583	300	920	5 960	35	30	18	20	11	12	47	50
18. Zambie	6,9	753	300	1 060	1 660	14	11	54	48	6	20	32	41
19. Sierra Leone	3,8	72	310	320	1 180	34	45	28	22	6	4	38	33
20. Soudan	22,6	2 506	320	1 330	7 470	54	35	9	19	4	7	37	50
21. Lesotho	1,6	30	370	50	230	65	21	5	27	1	13	30	52
22. Ghana	13,2	239	390	2 050	5 720	44	45	19	17	10	12	38	39
23. Mauritanie	1,8	1 031	420	160	750	32	34	36	24	4	-	32	42
24. Sénégal	6,8	196	420	810	3 740	25	22	18	27	14	17	56	51
25. Tchad	5,1	1 284	-	290	-	42	-	15	-	12	-	43	-
26. Guinée	6,3	246	-	520	1 980	-	40	-	22	-	2	-	38

Tableau 3 (suite)

Pays à revenu intermédiaire																
Tranche inférieure																
27. Libéria	2,3	111	460	270	990	27	37	40	20	3	5	34	35			
28. Maroc	22,5	447	590	2 950	14 760	23	21	28	30	16	17	49	49			
29. Zimbabwe	9,7	391	620	960	4 940	18	11	35	46	20	30	47	43			
30. Nigéria	103,1	924	640	4 190	49 110	53	41	19	29	7	8	29	30			
31. Côte d'Ivoire	10,7	323	730	760	7 320	47	36	19	24	11	16	33	40			
32. Egypte	49,7	1 001	760	4 550	40 850	29	20	27	29	-	-	45	51			
33. Botswana	1,1	600	840	50	1 150	34	4	19	58	12	6	47	38			
34. Cameroun	10,5	475	910	750	11 280	32	22	17	38	10	-	50	43			
35. Congo	2,0	342	990	200	2 000	19	8	19	54	-	6	62	38			
36. Tunisie	7,3	164	1 140	880	7 790	22	16	24	33	9	15	54	52			
37. Maurice	1,0	2	1 200	190	1 160	16	15	23	32	14	23	61	53			
Tranche supérieure																
38. Algérie	22,4	2 302	2 590	3 170	60 760	15	12	34	44	11	13	51	44			
39. Gabon	1,0	268	3 080	220	3 190	26	10	34	35	-	-	40	55			

SOURCE : D'après le Rapport sur le développement dans le monde, 1988, Banque mondiale.

Tableau 9

Afrique : Structure de la production manufacturière

Pays à faible revenu	Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (millions de dollars courants)		Répartition de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (%; prix courants)									
	1970	1985	Alimentation et agriculture		Textiles et habillement		Machines et matériel de transport		Produits chimiques		Autres industries manufacturières	
			1970	1985	1970	1985	1970	1985	1970	1985	1970	1985
1. Ethiopie	149	492	46	51	31	23	0	0	2	3	21	22
2. Burkina Faso	-	-	69	62	9	18	2	2	1	1	19	17
3. Malawi	-	126	51	49	17	13	3	2	10	11	20	25
4. Zaïre	286	59	38	40	16	16	7	8	10	8	29	29
5. Mali	22	82	36	-	40	-	4	-	5	-	14	-
6. Mozambique	-	-	51	-	13	-	5	-	3	-	28	-
7. Madagascar	118	-	36	35	28	47	6	3	7	-	23	15
8. Ouganda	158	130	40	-	20	-	2	-	4	-	34	-
9. Burundi	16	87	57	75	19	11	0	0	7	5	17	9
10. République-Unie de Tanzanie	116	393	36	28	28	26	5	8	4	7	26	31
11. Togo	25	49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12. Niger	30	58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13. Bénin	19	43	-	58	-	16	-	0	-	5	-	21
14. Somalie	26	138	88	46	6	21	0	0	1	2	6	31
15. République centrafricaine	12	55	-	44	-	19	0	0	-	7	-	30
16. Rwanda	8	260	86	77	0	1	3	0	2	12	8	9
17. Kenya	174	631	31	35	9	12	18	14	7	9	35	29
18. Zambie	181	513	49	44	9	13	5	9	10	9	27	25
19. Sierra Leone	22	71	-	36	-	4	-	0	-	38	-	22
20. Soudan	140	498	39	22	34	25	3	1	5	21	19	31
21. Lesotho	3	26	11	12	26	20	0	0	0	0	63	68
22. Ghana	252	526	34	53	16	6	4	2	4	4	41	35
23. Mauritanie	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24. Sénégal	141	474	51	48	19	15	2	6	6	7	22	24
25. Tchad	51	-	-	45	-	40	-	0	-	0	-	15
26. Guinée	-	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 2 (suite)

Pays à revenu intermédiaire											
Tranche inférieure											
27. Libéria	15	49	-	-	-	-	-	-	-	-	-
28. Maroc	641	2 009	-	26	-	16	-	10	-	11	-
29. Zimbabwe	293	1 314	24	28	16	16	9	10	11	9	40
30. Nigéria	438	7 373	-	29	-	11	-	17	-	9	-
31. Côte d'Ivoire	149	889	27	-	16	-	10	-	5	-	42
32. Egypte	-	-	17	20	35	27	9	13	12	10	27
33. Botswana	5	49	-	52	-	12	-	0	-	4	-
34. Cameroun	119	952	47	90	16	13	5	7	4	6	28
35. Congo	-	128	65	47	4	13	1	3	7	9	23
36. Tunisie	121	981	29	17	18	19	4	7	13	13	36
37. Maurice	26	185	75	37	6	34	5	4	3	5	12
Tranche supérieure											
38. Algérie	682	6 157	32	26	20	20	9	11	4	1	35
39. Gabon	-	-	37	-	7	-	6	-	6	-	44

Source : D'après le Rapport dans le développement dans le monde, 1988, Banque mondiale.

Tableau 10

Afrique : Total de la dette publique et privée extérieure et ratios du service de la dette

Pays à faible revenu	Total de l'encours de la dette à long terme				Total des versements d'intérêts au titre de la dette à long terme (millions de dollars)		Total du service de la dette en pourcentage :			
	Millions de dollars		En pourcentage du PNB		1970	1986	Du PNB		Des exportations de biens et de services	
	1970	1986	1970	1986			1970	1986	1970	1986
1. Ethiopie	169	1 989	9,5	35,7	6	52	1,2	3,2	11,3	25,8
2. Burkina Faso	21	616	6,5	41,8	0	12	0,6	2,3	6,5	14,8
3. Malawi	122	910	43,2	70,6	4	36	2,3	9,4	7,8	40,1
4. Zaïre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Mali	238	1 566	69,6	95,7	0	13	0,1	2,1	1,0	14,2
6. Mozambique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7. Madagascar	90	2 635	10,4	105,6	2	63	0,8	4,5	3,7	27,7
8. Ouganda	138	929	7,3	26,8	5	13	0,5	0,8	2,9	6,5
9. Burundi	7	528	3,1	44,2	0	12	0,3	2,6	2,3	19,0
10. République-Unie de Tanzanie	265	3 650	20,7	81,6	-	-	-	-	-	-
11. Togo	40	882	16,0	93,7	1	42	0,9	13,6	3,0	32,5
12. Niger	-	1 251	-	62,0	-	49	-	6,6	-	40,3
13. Bénin	41	781	15,1	56,5	0	22	0,6	4,2	2,2	28,8
14. Somalie	77	1 415	24,4	54,4	0	18	0,3	2,0	1,8	62,1
15. République centrafricaine	24	393	13,4	41,6	1	9	1,8	1,9	5,3	9,6
16. Rwanda	2	439	0,9	23,9	0	5	0,1	1,0	1,2	7,6
17. Kenya	406	3 700	26,3	55,5	-	-	-	-	-	-
18. Zambie	653	3 575	37,5	240,5	-	-	-	-	-	-
19. Sierra Leone	60	459	14,3	37,0	3	4	3,1	1,2	10,7	8,2
20. Soudan	307	7 057	15,3	95,9	13	32	1,7	0,8	10,7	7,7
21. Lesotho	8	182	7,8	33,4	0	4	0,3	2,5	2,7	4,2
22. Ghana	494	1 413	21,9	25,6	12	28	1,2	1,8	5,5	10,8
23. Mauritanie	27	1 637	13,9	210,0	0	31	1,8	9,9	3,3	17,4
24. Sénégal	131	2 471	15,5	69,6	2	99	1,1	6,0	4,0	20,2
25. Tchad	32	172	9,9	-	0	2	0,9	-	4,0	2,2
26. Guinée	312	1 421	47,1	70,4	4	19	2,2	3,6	-	-
Pays à revenu intermédiaire										
Tranche inférieure										
27. Libéria	158	1 002	39,3	99,0	6	15	4,3	2,7	8,1	6,4
28. Maroc	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29. Zimbabwe	-	1 758	-	33,2	-	-	-	-	-	-
30. Nigéria	567	21 876	5,7	45,0	28	391	1,0	3,3	7,1	23,4
31. Côte d'Ivoire	266	9 455	19,5	106,8	-	-	-	-	-	-
32. Egypte	1 713	23 735	22,5	58,8	56	766	4,8	4,8	38,0	23,8
33. Botswana	17	355	21,2	36,2	0	27	0,6	4,5	0,9	4,3
34. Cameroun	141	2 772	13,0	25,4	5	185	1,0	5,6	4,0	22,8
35. Congo	124	2 861	46,5	152,1	3	79	3,4	16,5	11,5	39,8
36. Tunisie	541	5 251	38,6	61,5	18	304	4,7	10,0	19,7	30,7
37. Maurice	32	449	14,3	33,4	2	29	1,4	5,1	3,2	7,7
Tranche supérieure										
38. Algérie	937	14 777	19,3	24,8	10	1 250	0,9	8,7	3,9	54,8
39. Gabon	91	1 095	28,7	37,1	3	61	3,7	7,1	5,6	17,5

Source : Rapport sur le développement dans le monde, 1988, Banque mondiale.

Tableau 11

Afrique : Agriculture et alimentation

Pays à faible revenu	Valeur ajoutée dans l'agriculture (millions de dollars courants)		Importations de céréales (milliers de tonnes)		Céréales (milliers de tonnes) Aide alimentaire		Consommation d'engrais (centaines de grammes nutritifs par ha de terre arable)		Indice moyen de production alimentaire par habitant (1979/81 = 100)	
	1970	1986	1974	1986	1974/75	1985/86	1970	1985	1984/86	
	1. Ethiopie	931	2 403	118	1 047	54	793	4	47	87
2. Burkina Faso	126	423	99	82	28	109	3	46	112	
3. Malawi	119	404	17	6	0	5	52	143	90	
4. Zaïre	585	1 739	343	361	1	101	8	10	100	
5. Mali	216	540	281	181	107	83	29	129	101	
6. Mozambique	-	1 505	62	393	34	252	27	12	85	
7. Madagascar	266	1 147	114	208	7	65	56	32	98	
8. Ouganda	929	2 524	37	17	0	7	13	0	111	
9. Burundi	159	636	7	14	6	6	5	18	98	
10. République-Unie de Tanzanie	473	2 367	431	244	148	66	30	76	92	
11. Togo	85	318	6	66	11	9	3	69	91	
12. Niger	420	952	155	43	73	97	1	10	85	
13. Bénin	121	653	8	55	9	11	33	66	114	
14. Somalie	167	1 335	42	274	111	126	31	36	98	
15. République centrafricaine	60	372	7	40	1	11	11	15	94	
16. Rwanda	135	733	3	24	19	25	3	14	87	
17. Kenya	484	1 770	15	189	2	139	224	460	87	
18. Zambie	191	179	93	148	5	82	71	155	96	
19. Sierra Leone	108	529	72	130	10	49	13	20	97	
20. Soudan	757	2 630	125	636	46	904	31	75	96	
21. Lesotho	23	49	49	144	14	40	17	117	82	
22. Ghana	1 030	2 014	117	154	33	96	9	44	109	
23. Mauritanie	58	254	115	209	48	137	6	103	88	
24. Sénégal	208	838	341	544	27	117	20	55	102	
25. Tchad	142	-	37	83	20	74	7	23	100	
26. Guinée	-	791	63	151	49	55	18	2	93	
Pays à revenu intermédiaire										
Tranche inférieure										
27. Libéria		91	368	42	124	3	76	55	100	99
28. Maroc		789	3 140	891	1 610	75	142	130	356	109
29. Zimbabwe		214	562	56	54	0	-	466	622	92
30. Nigéria		3 575	19 964	389	1 596	7	0	3	108	103
31. Côte d'Ivoire		462	2 645	172	601	4	0	71	118	105
32. Egypte		1 942	8 199	3 877	8 846	610	1 799	1 282	3 473	105
33. Botswana		28	45	21	141	5	49	14	4	76
34. Cameroun		335	2 509	81	149	4	12	28	81	94
35. Congo		49	173	34	104	2	2	112	69	93
36. Tunisie		245	1 220	307	1 312	59	80	82	194	108
37. Maurice		30	178	160	168	22	5	2 081	2 615	100
Tranche supérieure										
38. Algérie		492	7 401	1 816	4 664	54	4	174	376	101
39. Gabon		60	323	13	74			0	62	98

Source : D'après le Rapport sur le développement dans le monde, 1988, Banque mondiale.

Tableau 12

Afrique : Structure des importations de marchandises

Pays à faible revenu	Pourcentage des importations de marchandises									
	Produits alimentaires		Combustibles		Autres produits primaires		Machines et matériel de transport		Autres biens manufacturés	
	1965	1986	1965	1986	1965	1986	1965	1986	1965	1986
1. Ethiopie	6	22	6	15	6	3	37	32	44	20
2. Burkina Faso	23	20	4	2	14	5	19	33	40	41
3. Malawi	15	7	5	7	3	3	21	34	57	50
4. Zaïre	10	16	7	3	5	4	33	36	37	41
5. Mali	20	13	6	12	5	2	23	46	47	28
6. Mozambique	17	-	8	-	7	-	24	-	45	-
7. Madagascar	19	13	5	15	2	2	25	29	40	41
8. Ouganda	7	6	1	7	3	2	30	46	51	38
9. Burundi	16	12	6	5	9	4	15	23	55	56
10. République-Unie de Tanzanie	-	4	-	16	-	2	-	30	-	40
11. Togo	15	23	3	8	5	6	31	45	45	17
12. Niger	12	18	6	4	6	11	21	32	55	35
13. Bénin	10	16	6	24	7	2	17	17	53	40
14. Somalie	31	15	5	2	8	5	24	47	33	32
15. République centrafricaine	13	16	7	1	2	3	29	38	49	41
16. Rwanda	12	12	7	10	5	8	20	32	49	38
17. Kenya	10	9	11	15	3	3	34	39	42	34
18. Zambie	9	4	10	12	3	1	33	40	45	42
19. Sierra Leone	17	32	9	10	3	4	30	28	41	26
20. Soudan	23	21	5	9	4	3	21	30	47	37
21. Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22. Ghana	12	7	4	16	-	3	33	36	48	38
23. Mauritanie	9	25	4	7	1	2	56	39	30	27
24. Sénégal	36	20	6	16	4	2	15	28	38	34
25. Tchad	13	17	20	1	3	2	21	32	42	47
26. Guinée	-	12	-	29	-	3	-	25	-	31
Pays à revenu intermédiaire										
Tranche inférieure										
27. Libéria	16	21	8	17	3	3	34	30	39	30
28. Maroc	36	17	5	14	10	14	18	26	31	29
29. Zimbabwe	13	12	8	6	3	2	31	36	46	43
30. Nigéria	9	11	6	3	3	3	34	35	48	49
31. Côte d'Ivoire	10	15	6	7	3	3	28	34	46	41
32. Egypte	26	22	7	4	12	6	23	29	31	40
33. Botswana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
34. Cameroun	11	11	5	1	4	2	28	37	51	49
35. Congo	15	19	6	6	1	3	34	27	44	45
36. Tunisie	16	14	6	7	7	12	31	26	41	42
37. Maurice	34	23	5	6	3	4	16	20	43	47
Tranche supérieure										
38. Algérie	26	22	0	1	6	5	15	32	52	41
39. Gabon	16	21	5	1	2	3	38	37	40	38

SOURCE : D'après le Rapport sur le développement dans le monde, 1988, Banque mondiale.

Tableau 13

Afrique : Structure des exportations de marchandises

Pays à faible revenu	Pourcentage des exportations de marchandises									
	Combustibles, minéraux et métaux		Autres produits primaires		Machines et matériel de transport		Autres biens manufacturés		Textiles et habillement	
	1965	1986	1965	1986	1965	1986	1965	1986	1965	1986
1. Ethiopie	1	2	98	97	1	0	0	1	0	0
2. Burkina Faso	1	0	94	87	1	5	4	7	2	-
3. Malawi	0	0	99	84	0	5	1	11	0	-
4. Zaïre	72	49	20	45	0	1	8	5	0	-
5. Mali	1	0	96	70	1	1	2	29	1	3
6. Mozambique	14	-	84	-	0	-	2	-	1	-
7. Madagascar	4	7	90	81	1	2	4	10	1	6
8. Ouganda	14	2	86	98	0	0	1	0	0	-
9. Burundi	1	0	94	88	0	0	6	12	1	0
10. République-Unie de Tanzanie	4	4	83	79	0	3	13	14	0	-
11. Togo	33	58	62	22	1	1	4	19	0	0
12. Niger	0	81	95	16	1	1	4	2	1	-
13. Bénin	1	42	94	36	2	6	3	16	0	-
14. Somalie	6	1	80	98	4	0	10	1	-	-
15. République centrafricaine	1	0	45	67	0	0	54	33	0	-
16. Rwanda	40	5	60	94	0	0	1	1	-	0
17. Kenya	13	14	81	70	0	2	6	14	0	-
18. Zambie	97	96	3	1	0	1	0	2	0	-
19. Sierra Leone	25	22	14	21	0	0	60	56	0	0
20. Soudan	1	6	98	88	1	3	0	4	0	1
21. Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22. Ghana	13	30	85	68	1	0	2	2	0	-
23. Mauritanie	94	34	5	65	1	0	0	1	0	0
24. Sénégal	9	35	88	36	1	7	2	22	1	-
25. Tchad	5	-	92	-	0	-	3	-	0	-
26. Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays à revenu intermédiaire										
Tranche inférieure										
27. Libéria	72	63	25	36	1	0	3	1	0	-
28. Maroc	40	26	55	27	0	1	5	46	1	18
29. Zimbabwe	24	23	47	41	6	3	23	34	6	-
30. Nigéria	32	94	65	4	0	0	2	1	0	-
31. Côte d'Ivoire	2	6	93	85	1	2	4	7	1	1
32. Egypte	8	74	72	14	0	0	20	13	15	9
33. Botswana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
34. Cameroun	17	50	77	44	3	1	2	5	0	-
35. Congo	5	64	32	17	2	1	61	18	0	-
36. Tunisie	31	27	51	13	0	5	19	55	2	28
37. Maurice	0	0	100	58	0	2	0	39	0	-
Tranche supérieure										
38. Algérie	58	97	38	1	2	0	2	2	0	0
39. Gabon	50	65	39	22	1	3	10	10	0	-

Source : D'après le Rapport sur le développement dans le monde, 1988, Banque mondiale.

Tableau 14

Afrique : Total de la dette extérieure

Pays à faible revenu	Dette à long terme (millions de dollars)				Utilisation des crédits du FMI (millions de dollars)		Dette à court terme (millions de dollars)		Total de la dette extérieure (millions de dollars)	
	Capitaux garantis par le secteur public		Capitaux privés non garantis		1970	1986	1970	1986	1970	1986
	1970	1986	1970	1986						
1. Ethiopie	169	1 989	0	0	0	66	-	83	-	2 139
2. Burkina Faso	21	616	0	0	0	0	-	49	-	665
3. Malawi	122	910	0	0	0	124	-	80	-	1 114
4. Zaïre	311	5 430	-	-	0	786	-	318	-	-
5. Mali	238	1 566	0	0	9	85	-	65	-	1 716
6. Mozambique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7. Madagascar	90	2 635	0	0	0	184	-	80	-	2 899
8. Ouganda	138	929	0	0	0	229	-	35	-	1 193
9. Burundi	7	528	0	0	0	0	-	23	-	551
10. République-Unie de Tanzanie	250	3 650	15	0	0	45	-	260	-	3 955
11. Togo	40	882	0	0	0	81	-	87	-	1 050
12. Niger	32	1 026	-	224	0	88	-	121	-	1 460
13. Bénin	41	781	0	0	0	0	-	109	-	890
14. Somalie	77	1 415	0	0	0	145	-	20	-	1 580
15. République centrafricaine	24	393	0	0	0	33	-	27	-	453
16. Rwanda	2	412	0	0	3	0	-	27	-	439
17. Kenya	319	3 438	88	263	0	431	-	372	-	4 504
18. Zambie	623	3 575	30	0	0	875	-	900	-	5 300
19. Sierra Leone	60	459	0	0	0	72	-	59	-	590
20. Soudan	307	7 057	0	0	31	740	-	475	-	8 272
21. Lesotho	8	182	0	0	0	0	-	4	-	186
22. Ghana	494	1 413	0	0	46	748	-	224	-	2 385
23. Mauritanie	27	1 637	0	0	0	36	-	88	-	1 761
24. Sénégal	100	2 456	31	15	0	247	-	272	-	2 990
25. Tchad	32	172	0	0	3	9	-	7	-	187
26. Guinée	312	1 421	0	0	3	25	-	69	-	1 516
Pays à revenu intermédiaire										
Tranche inférieure										
27. Libéria	158	1 002	0	0	4	251	-	50	-	1 303
28. Maroc	712	14 610	-	-	28	1 026	-	2 189	-	-
29. Zimbabwe	233	1 712	-	46	0	234	-	489	-	2 481
30. Nigéria	452	21 496	115	50	0	0	-	330	-	21 876
31. Côte d'Ivoire	255	6 500	11	2 955	0	623	-	787	-	10 865
32. Egypte	1 713	22 788	0	947	49	31	-	4 790	-	28 556
33. Botswana	17	355	0	0	0	0	-	3	-	358
34. Cameroun	131	2 267	9	505	0	0	-	761	-	3 533
35. Congo	124	2 861	0	0	0	12	-	662	-	3 534
36. Tunisie	541	5 001	0	250	13	183	-	553	-	5 987
37. Maurice	32	427	0	22	0	158	-	38	-	644
Tranche supérieure										
38. Algérie	937	14 777	0	0	0	0	-	3 152	-	17 929
39. Gabon	91	1 095	0	0	0	34	-	440	-	1 568

Source : D'après le Rapport sur le développement dans le monde, 1988, Banque mondiale.

Tableau 15

Afrique : Ratios du service de la dette publique extérieure

Pays à faible revenu	Encours de la dette publique extérieure				Versement d'intérêts au titre de la dette publique extérieure (millions de dollars)		Service de la dette en pourcentage			
	Millions de dollars		En pourcentage du PNB		1970	1986	Du PNB		Des exportations de biens et de services	
	1970	1986	1970	1986			1970	1986	1970	1986
1. Ethiopie	169	1 989	9,5	35,7	6	52	1,2	3,2	11,3	25,8
2. Burkina Faso	21	616	6,5	41,8	0	12	0,6	2,3	6,5	14,8
3. Malawi	122	910	43,2	78,6	4	36	2,3	9,4	7,8	40,1
4. Zaïre	311	5 430	9,1	96,8	9	228	1,1	6,6	4,4	18,2
5. Mali	238	1 566	69,6	95,7	0	13	0,1	2,1	1,0	14,2
6. Mozambique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7. Madagascar	90	2 635	10,4	105,6	2	63	0,8	4,5	3,7	27,7
8. Ouganda	138	929	7,3	26,8	5	13	0,5	0,8	2,9	6,5
9. Burundi	7	528	3,1	44,2	0	12	0,3	2,6	2,3	19,0
10. République-Unie de Tanzanie	250	3 650	19,5	81,6	7	26	1,3	1,5	5,3	15,3
11. Togo	40	882	16,0	93,7	1	42	0,9	13,6	3,0	32,5
12. Niger	32	1 026	5,0	50,9	1	37	0,4	4,6	4,0	27,9
13. Bénin	41	781	15,1	56,5	0	22	0,6	4,2	2,2	28,8
14. Somalie	77	1 415	24,4	54,4	0	18	0,3	2,0	1,8	62,1
15. République centrafricaine	24	393	13,4	41,6	1	9	1,8	1,9	5,3	9,6
16. Rwanda	2	412	0,9	22,4	0	5	0,1	1,0	1,2	7,6
17. Kenya	319	3 438	20,6	51,6	13	174	1,9	6,5	5,9	22,5
18. Zambie	623	3 575	35,7	240,5	29	55	3,7	8,3	6,4	16,8
19. Sierra Leone	60	459	14,3	37,0	3	4	3,1	1,2	10,7	8,2
20. Soudan	307	7 057	15,3	95,9	13	32	1,7	0,8	10,7	7,7
21. Lesotho	8	182	7,8	33,4	0	4	0,3	2,5	2,7	4,2
22. Ghana	494	1 413	21,9	25,6	12	28	1,2	1,8	5,5	10,8
23. Mauritanie	27	1 637	13,9	210,0	0	31	1,8	9,9	3,3	17,4
24. Sénégal	100	2 456	11,9	69,2	2	98	0,8	5,9	2,9	19,9
25. Tchad	32	172	9,9	21,2	0	2	0,9	0,4	4,0	2,2
26. Guinée	312	1 421	47,1	70,4	4	19	2,2	3,6	-	-
Pays à revenu intermédiaire										
Tranche inférieure										
27. Libéria	158	1 002	39,3	99,0	6	15	4,3	2,7	8,1	6,4
28. Maroc	712	14 610	18,2	103,9	24	742	1,6	10,2	8,7	40,4
29. Zimbabwe	233	1 712	15,7	32,4	5	117	0,7	6,4	2,3	22,3
30. Nigéria	452	21 496	4,5	44,2	20	391	0,6	3,3	4,3	23,4
31. Côte d'Ivoire	255	6 500	18,7	73,4	12	572	2,9	8,9	7,1	23,3
32. Egypte	1 713	22 788	22,5	56,4	56	703	4,8	4,3	38,0	21,3
33. Botswana	17	355	21,2	36,2	0	27	0,6	4,5	0,9	4,3
34. Cameroun	131	2 267	12,1	20,8	4	121	0,8	2,7	3,2	11,2
35. Congo	124	2 861	46,5	152,1	3	79	3,4	16,5	11,5	39,8
36. Tunisie	541	5 001	38,6	58,6	18	286	4,7	9,3	19,7	28,5
37. Maurice	32	427	14,3	31,8	2	28	1,4	4,8	3,2	7,3
Tranche supérieure										
38. Algérie	937	14 777	19,3	24,8	10	1 250	0,9	8,7	3,9	54,8
39. Gabon	91	1 095	28,7	37,1	3	61	3,7	7,1	5,6	17,5

Source : D'après le Rapport sur le développement dans le monde, 1988, Banque mondiale.

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

Ouvrages généraux

1. Abell, Peter et Mahoney, Nicholas, "Small-scale industrial co-operatives in developing countries", Oxford University Press, New Delhi, 1988.
2. Abbott, John C., "Agricultural processing for development", Avebury, Aldershot, 1988.
3. "African finance experts head for Malawi", Financial Times, Londres, 1er mars 1989.
4. Alexandratos, Nikos, "Agriculture : Horizon 2000", étude de la FAO, Belhaven Press, Londres 1988.
5. Caa., Marilyn, "Sustainable industrial development", Intermediate Publications, Londres 1988.
6. Chenery, Hollis et Srinivasan, "Handbook of development economies", vol. I, Amsterdam, North Holland, 1988.
7. Cody, John et al., "Policies for industrial progress in developing countries: A study jointly sponsored by UNIDO and the World Bank", third edition, Oxford University Press, Londres, 1986.
8. Dasgupta Ajit K., "Growth, development and welfare: An essay on level of living", Basil Blackwell, Oxford, 1988.
9. Hansen, Art et McMillan, Della E., "Food in Sub-Saharan Africa", Lyune Rienner Publishers Inc., Boulder, Colorado, 1986.
10. Kaplinsky, Raphael, "Third World industrialization in the 1980s: Open economies in a closing world", Frank Cass, Londres, 1984.
11. Kindleberger, Charles P., "The international economic order: Essays on financial crisis and international public goods", Harvester Wheatsheaf, New York, 1988.
12. Killick, Tony, "Adjustment and financing in the developing world: The role of the International Monetary Fund", IMF, Washington D.C., 1982.
13. Kirkpatrick, C.H. et al., "Industrial structure and policy in less developing countries", George Allen and Unwin, Londres 1984.
14. Lal, Sanjaya, "Multinationals, technology and exports", McMillan, Londres, 1985.
15. Leipziger, D.M. et Streeten, Paul, "Basic needs and development", O.G. and H., Cambridge, Massachusetts, 1981.
16. "Maghreb summit ends in union", Financial Times, Londres 20 février 1989.
17. Meier, Gerald M., "Emerging from poverty: The economics that really matters", Oxford University Press, Oxford, 1984.

18. Mellor, John W. et al., "Accelerating food production in Sud-Saharan Africa", the Johns Hopkins University Press, Londres, 1987.
19. Wellons, Philip, "Passing the buck: Banks, governments and Third World debt" Harvard Business School Press, Boston, Massachusetts, 1987.
20. Williamson, John, "IMF conditionality", Institute for International Economics, Washington D.C., 1983.
21. Schmitz, Hubert, "Technology and employment practices in developing countries, Croom Helm, Londres, 1987.
22. Stewart, Frances et al., "The economics of new technology in developing countries", Frances Pinter (publishers), Londres, 1982.

Publications de la Banque mondiale

23. "Rapport sur le développement dans le monde, 1988", Oxford University Press, 1988.
24. World tables, 1987", quatrième édition, 1988.
25. "Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara : programme indicatif d'action", BIRD, 1981.
26. "Tanzanie: An agenda for industrial recovery, vol. I: Main report", report n° 6357-TA, 30 June 1987.

Publications de l'ONUDI

27. "Un programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique", document établi par la CEA, l'OUA et l'ONUDI, 1982.
28. "A statistical analysis of the sources of change in manufacturing value added by industry and region in 1963-1980: A decomposition approach", 17 janvier 1986.
29. Fath, Janos, "Report in five parts: RAF/87/29: Rehabilitation of industrial enterprises and identification/production of multinational enterprises in Africa", 9 mai 1988.
30. "Manuel de statistiques industrielles", 1988, ID/359.
31. "Industrie et développement dans le monde, rapport 1988/89", ID/360.
32. "Industrial restructuring policies in developing Asian countries with particular attention to the textile and garment industry", 1988, PPD/104.
33. "Industry and Development", n° 24, 1988, ID/SER.M/24.
34. "Industrial Development Review Series: Liberia: Resource-based industrialization and rehabilitation", 1988, PPD.74.
35. "Industrial Development Review Series: Nigeria's industrial restructuring trough policy reform", 1988, PPD.100.

36. Rapport général et rapports par pays portant sur les huit pays suivants : Algérie, Côte d'Ivoire, Kenya, Nigéria, Tunisie, Sénégal, Zaïre et Zambie, soumis au Séminaire régional africain sur les entreprises industrielles publiques et leur environnement qui s'est tenu à Alger (Algérie) du 5 au 29 avril 1987, organisé par l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) et l'ONUDI dans le cadre de l'IDDA.
37. Studies on the rehabilitation of African industry; N° 1, 2, 3, 4 et 5, 1988, PPD.101, 97, 94, 102 et 103.
38. "The agony of Africa: Industrial restructuring and the process of socio-economic development in Africa, with particular reference to the least developed countries in Africa: Social aspects of industrialization", document de travail, Tripoli (Libye), 1984.
39. Etat des industries de traitement après récolte des fruits et légumes en Afrique : cas de l'Algérie, de la Côte d'Ivoire, de l'Egypte et du Nigéria, 10 février 1989, ID/WG.483/1(SPEC.).
40. Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale : document thématique, quatrième Conférence générale de l'ONUDI, Vienne, 2-18 août 1984, ID/CONF.5/16.
41. Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale : document d'information, quatrième Conférence générale de l'ONUDI, Vienne, 2-18 août 1984, ID/CONF.5/3.

Publications des Nations Unies

42. "African alternative to structural adjustment programmes (AA-SAP): A framework for transformation and recovery", CEA, avril 1989, E/ECA/CM.15/6/Rev.2.
43. "Draft report of the Sub-Committee of TEPCOW on the African alternative to structural adjustment programmes", CEA, avril 1989.
44. Projet de communiqué d'Addis-Abeba commun aux ministres de la planification et du développement économique et aux ministres des finances africains sur le thème "African alternative to structural adjustment programmes: A framework for transformation and recovery", CEA, avril 1989.
45. "Etude des conditions économiques et sociales en Afrique, 1986-1987", CEA, 1988, E/ECA/CM.14/4/Rev.1.
46. "Les pays les moins avancés, rapport 1987", CNUCED, Nations Unies, New York, 1988, TD/B/1153.
47. "Rapport sur le commerce et le développement, 1988", document établi par la CNUCED, Nations Unies, New York, 1988, UNCTAD/TDR/8.
48. "Etude sur l'économie mondiale 1988 : tendances et politiques économiques actuelles dans le monde", Nations Unies, New York, 1988, E/1988/50, ST/ESA/205.